

VOIR DIRE

NUMÉRO 80
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1996
L'EXEMPLAIRE : 4\$

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



Inauguration officielle du Centre Alpha-Sourd

13 septembre 1996

ASSOCIATION DES DROITS ET INTÉRÊTS DES SOURDS DU QUÉBEC

Soirée spéciale de lancement du document pour la reconnaissance officielle de la LSQ

14 septembre 1996

Gala annuel, 5^e anniversaire de l'Association des Sourds de Lanaudière et couronnement de la Reine

12 octobre 1996



**JOYEUX NOËL
ET
MEILLEURS VOEUX 1997
À TOUS LES AMIS DE LA REVUE VOIR DIRE**



SOUS-TITRAGE PLUS

félicite l'équipe de la revue
et ses collaborateurs pour le merveilleux travail accompli,
véritable gage des réussites à venir.

À toute la communauté sourde
et malentendante, que 1997
apporte à chacun de petites
comme de grandes joies.



SOUS-TITRAGE PLUS:

“On a les mots pour le lire”

1453, Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Tél.: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur-en-chef
 Mireille Caissy
rédactrice et éditorialiste
 Monique Therrien
correctrice
 Anna Sabelli
infographe
 Guyline Boucher
abonnement et comptabilité
 Jean-Marc Lachambre /
 Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu
 Gilles Read
 Marie-Hélène Boulanger
 Jacinthe Auger
 Gilles Boucher
 Yvon Mantha
 Claude Moreau
 Ginette Lefebvre
 Jacques Dufresne
 Guy Fredette
 Yann Lacroix

COMPOSITION:

Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

IMPRESSION:

Imprimerie Omni inc.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
 Étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
 Bibliothèque nationale du Canada.
 No. d'enregistrement: 002565
 ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE
 65 ouest, de Castelnau, suite 300
 Montréal, Qc H2R 2W3
 Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
Le CQDA cet automne : période mouvementée	6
Nouvelles du 3e Âge-Sourd	7
Service régional d'interprétariat Inc.	7
Ouverture officielle du Centre Alpha-Sourd	8
Première soirée de l'ADISQ	9
5e anniversaire de fondation de l'Association des Sourds de Lanaudière	10 et 11
Des nouvelles du SIVET	12
L'Association des Sourds du Canada, en bref	13
Pages d'histoire de l'Institution des Sourds-Muets	14 et 15
Centre Notre-Dame de Fatima	16 et 17
AIM-CROIT : Emploi-Conseil	18
Association des Sourds de Beauce	19
Waite & Associé : sous-titrage en temps réel	20
Cinéphoto S enr., et ses services	21
Nouvelles de l'Étape	21
Une fin de semaine de camping à Québec	22
Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec	23
Décès, naissances, etc.	24
Visites adaptées au Biódome de Montréal	24
Concentrez-vous sur une idée	24
Toute une leçon des jeunes joueurs (AGSQ)	25
Chasse et pêche	26

PAGE COUVERTURE :

Photo du haut : Les présentateurs et animateurs de la journée Alpha-Sourd du 13 septembre dernier, posent ici lors de la traditionnelle cérémonie d'ouverture. L'on voit, au centre, Lucette Desrosiers, présidente du Centre qui s'apprête à couper le ruban, symbole d'ouverture officielle.

Photo du bas : Le 12 octobre dernier, lors du 5e anniversaire de fondation de l'Association des Sourds de Lanaudière, Thérèse Jussaume, élue 2e reine de l'ASL, est entourée de Martine Geoffroy, Lorraine Auclair, Chantal Paquette et Hélène Lavoie. À gauche, Claire Bélanger, responsable des duchesses, André Bernier, président du comité organisateur et à droite, Guy Fredette, maître de cérémonie de la soirée.

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
 Épluchette de blé d'inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper «Cochon braisé», etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

Georges Boucher
 Roland Aubry
 Roland Bolduc
 Jacques Gravel
 Normand Lapalme

Mario Ranger
 André Weir
 Maurice Baribeau
 Jacqueline Lavoie

Daniel Péladeau
 Jean-Guy Beaulieu
 Sylvie Jeansonne
 Fernand Hébert

Azarias Vézina
 Denis Paquette
 Gilles Gravel
 Andrée Boucher

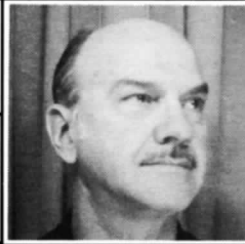
Guy Fredette
 Maurice Livernois
 André Leboeuf
 Réjeanne Livernois



vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
 B.P. 114, Succursale «R»
 Montréal (Québec) H2S 3K6

LION ROLAND AUBRY
 PRÉSIDENT 1996-97



Reconnaissance de la LSQ : le temps presse !

Lors d'un colloque récent organisé par Alpha-Sourd, la psychologue, M^{me} Mariette Hillion a présenté une recherche fort intéressante sur les difficultés d'apprentissage des élèves sourds gestuels du secondaire en général et les carences du système public actuel à ce sujet. Cette recherche avait pour but de trouver des moyens d'améliorer l'enseignement aux élèves sourds. Nous tenterons ici de présenter succinctement les résultats de cette recherche.

L'auteure cite l'impact d'un enseignement bilingue-biculturel et d'un enseignement respectant le style cognitif privilégié des élèves sourds sur la compétence en lecture. Pourquoi ont-ils tant de difficultés à maîtriser la lecture ? Est-ce parce que nous ne savons pas comment leur enseigner ? Est-ce qu'ils ont une manière d'apprendre, un style cognitif différents des entendants ? Si oui, comment apprennent-ils ? Dans les écoles, on utilise le français signé oralisé, mais est-ce vraiment la langue des sourds ? Comprendent-ils vraiment lorsqu'on s'adresse à eux en français signé ? La langue des sourds, celle qu'ils utilisent naturellement entre eux est la LSQ, pourquoi ne fait-on pas une place à cette langue dans l'enseignement ? Si on enseigne dans leur langue, la LSQ, comment faire le passage entre la LSQ et la langue française écrite qui devient la langue seconde ?

Ensuite, les réponses à ces questions : la LSQ possède toutes les caractéristiques d'une langue à part entière et qui a son propre découpage de la réalité. La langue amène à voir la réalité d'une certaine manière et chez les sourds le découpage de la réalité se fait à travers le visuel. De plus, elle constitue la partie la plus importante de la culture sourde. C'est une langue visuelle, simultanée et spatiale, contrairement au français qui est une langue auditive, séquentielle et linéaire et contrairement aussi au français signé qui est visuel mais reste séquentiel et linéaire. C'est aussi la seule langue que les sourds peuvent maîtriser sans handicap. Selon les données de la recherche en linguistique, il est évident que plus les élèves sourds maîtriseront leur langue et en connaîtront les structures, comme nous qui apprenons à analyser le français durant toutes les années de l'école primaire, plus ils seront capables d'apprendre une deuxième langue. C'est pourquoi la maîtrise de la LSQ doit se faire avant l'apprentissage du français et c'est cette maîtrise dans la LSQ qui permet de faire le passage au français écrit. Voilà pourquoi notre approche a été bilingue et biculturelle.

Les carences : d'abord au niveau communicationnel. Nous avons constaté que les élèves font comme s'ils comprennent, évitant de poser des questions et se contentant d'une compréhension approximative ou fautive. Pour eux, demander des éclaircissements ou faire répéter est un signe d'ignorance. C'est pourquoi il vaut mieux se taire que de paraître stupide. En plus, ils avaient une attitude passive face à l'enseignant : ils s'attendaient à ce que celui-ci décide tout pour eux. Ensuite, la carence linguistique. Ils ne possèdent ni la langue française orale, ni le français signé (c'est le français mis en signe et inventé par les pédagogues) et la LSQ qui est leur langue naturelle et leur première langue est

sous-développée et ils n'en connaissent pas les structures. En outre, lorsqu'on leur propose d'utiliser la LSQ comme langue d'enseignement, beaucoup résistent, étant persuadés que c'est seulement avec le français signé qu'on apprend. Sans langue de référence maîtrisée, il leur est difficile d'aborder une deuxième langue, le français écrit.

L'équipe de recherche a dû travailler sur des lacunes induites par le système d'éducation qui se refuse à voir les élèves sourds comme différents des élèves entendants dans leur langue et leur manière d'apprendre. Il est primordial que les enfants sourds dès leur plus jeune âge maîtrisent la LSQ, la seule langue qu'ils puissent développer naturellement et complètement, qui leur permet d'acquiescer une représentation du monde structuré linguistiquement et d'acquiescer les habiletés langagières, linguistiques et communicationnelles nécessaires pour aborder avec succès leur scolarité. Il est nécessaire d'avoir une pédagogie adaptée à leur style d'apprentissage.

Cependant, même si cette recherche a eu des résultats positifs, même si elle se base sur les données les plus récentes de la neuropsychologie, de la linguistique et de l'enseignement de la lecture dans un contexte de langue seconde, la Commission scolaire pas plus que le ministère n'ont donné suite ou n'ont réagi à ces propositions. Pourquoi ? Il faut se poser la question sur la résistance des décideurs à considérer les élèves sourds comme distincts des élèves entendants ce qui a des conséquences catastrophiques sur leur avenir professionnel.

Pourquoi y a-t-il tant de résistance à reconnaître la communauté sourde comme une minorité linguistique et culturelle ? Voici quelques faits : les élèves sourds suivent les mêmes programmes pédagogiques, les mêmes objectifs que les entendants. Un enfant sourd qui ne possède pas la langue commence l'apprentissage du français écrit au même âge qu'un enfant entendant ; actuellement, toutes les subventions sont données aux recherches pédagogiques sur le développement de la langue orale et la maîtrise de l'écrit ; en priorisant l'intégration des enfants dans leur région, les particularités et les besoins des enfants sourds sont banalisés. Malgré les restrictions budgétaires, le gouvernement continue à financer l'implant cochléaire sans qu'il y ait des recherches à long terme sur l'amélioration de l'acquisition du langage, du développement cognitif, social et scolaire.

Si on n'est pas capable de reconnaître que les sourds ont une manière différente d'être, de faire, d'apprendre, si on nie leur langue et leur culture qui sont des vraies trouvailles du génie humain pour s'adapter et survivre dans le monde des entendants, il faut alors parler d'ethnocentrisme.

Les solutions doivent être politiques : reconnaissance de la LSQ comme langue officielle de la communauté sourde et comme langue d'enseignement ; reconnaissance des particularités culturelles de la communauté sourde et des implications au niveau de l'enseignement. Seuls ces reconnaissances permettront aux sourds d'accéder à un niveau d'éducation égal à celui des entendants et évitera de perdre de l'énergie à tenter de réparer ce qui est irréparable. ■

La parole est aux lecteurs



Réponses à la lettre de François Desgagné

Nous, les sourds du Lac St-Jean avons été très surpris, pour ne pas dire choqués après avoir fait la lecture de la lettre parue dans le numéro de juillet-août dernier de *Voir Dire*.

Maintenant, nous désirons remettre «les pendules à l'heure» et c'est pourquoi nous désirons répondre à cet article. Nous, ce que nous souhaitons, c'est d'avoir des services, des personnes qui possèdent des qualifications et des compétences requises et en surplus, qui comprennent bien la culture des Sourds et maîtrisent très bien la LSQ. Malheureusement ce n'est pas le cas de monsieur Desgagné. Ce dernier ne possède aucune formation ou diplôme tel que: interprète en LSQ, éducateur, etc. Comment voulez-vous que les messages ou informations soient transmis correctement? Bien souvent, nous avons l'impression que ses messages sont déformés et que des décisions erronées sont prises pour nous.

C'est bien beau de donner des services mais les questions qu'il faut se poser maintenant sont: est-ce que les services offerts sont adéquats? Est-ce qu'ils répondent vraiment à nos besoins? Est-ce que notre avis est demandé et respecté?

M. Desgagné dit avoir de l'expérience et du vécu auprès des personnes sourdes parce que ses parents n'entendent pas. Mais ceci demeure insuffisant (ex.: si ton père est enseignant, est-ce que cela te permet d'enseigner sans diplôme?) C'est la même chose que nous demandons aujourd'hui, nous voulons des interprètes qualifiés...

Combien de fois avons-nous rencontré des frustrations, des humiliations dans ce monde d'entendants. Alors arrêtez de vous plaindre et essayez de nous comprendre au lieu de nous juger ou de vouloir nous changer.

Gervais Larouche

Représentant de groupe parents/Sourds du Saguenay Lac St-Jean

* * *

M. Desgagné, je déplore les accusations faites dans votre article paru dans le numéro 78 de *Voir Dire*. J'ai senti le besoin, après discussion avec mes amis Sourds du Saguenay d'exprimer mon profond désaccord avec vous. Je considère votre lettre comme un outil de salissage envers les Sourds de ma région natale. De plus, vous les attaquez dans une langue qui n'est pas la leur et qui limite leur droit de réplique.

À chacun de mes voyages au Saguenay, vous êtes le sujet principal de la colère des Sourds soit par vos agissements ou vos dires. À vous entendre, vous êtes le Sauveur «des pauvres petits Sourds» du Saguenay-Lac St-Jean. Il ne me revient pas de vous juger puisque je suis une observatrice externe mais j'ai tout de même le goût de vous faire partager certaines choses. On remarque, à la lecture de votre lettre, que vous utilisez abondamment la préposition POUR. Cette manière de pensée fait partie d'un ancien paradigme qui n'a plus sa place de nos jours. On ne travaille pas POUR les Sourds mais AVEC les Sourds. Lorsqu'ils ont accès à des services de qualité, les Sourds sont capables de tout et n'ont besoin que de notre support pour accomplir de grandes choses.

Lorsque vous mentionnez que la communauté des Sourds de la région critique les services qu'elle reçoit (ex.: services d'interprétation), le contraire me ferait peur. Il est sain qu'une communauté critique les services qu'elle reçoit; cela fait d'elle une communauté vivante qui connaît ses droits et qui n'accepte pas n'importe quoi (comme c'était le cas il y a plusieurs années). La communauté des Sourds évolue et nous devons évoluer à ses côtés. Autant les enfants de parents sourds, que les interprètes, les intervenants du milieu et la famille doivent accepter cette évolution qui amène les Sourds à décider eux-mêmes de leur avenir.

En ce qui concerne l'interprétation, il est primordial que les personnes qui désirent faire sienne cette profession soient formées. De nos jours, il n'y a plus d'excuses, la formation existe. De plus, les Sourds doivent exiger que les interprètes du Québec soient tous membres d'une association d'interprètes. C'est là, le seul moyen qu'ils ont de se protéger contre des erreurs professionnelles commises par des interprètes souvent inexpérimentés ou non formés. Alors, quand les Sourds critiquent le travail des interprètes, je ne peux qu'applaudir la démarche qu'ils ont entreprise. Demander des interprètes de meilleure qualité et exiger qu'ils aillent se former, c'est pour moi une preuve réelle que les Sourds du Saguenay-Lac St-Jean ont décidé de se prendre en main. Et si vraiment leurs intérêts passaient avant les vôtres, M. Desgagné, vous ne seriez pas là à leur taper sur la tête et à leur cracher au visage comme s'ils commettaient un crime odieux en voulant améliorer leurs conditions de vie! Le temps de l'oppression est fini, ils ont droit de parole et ils la prennent. Les Sourds n'ont pas besoin des entendants à tout prix. Surtout pas si ce prix est payé trop cher. Vous prétendez, M. Desgagné, connaître et respecter la culture sourde; permettez-moi d'en douter. La culture et la langue des Sourds ont évolué depuis notre enfance, elles ne sont plus ce qu'elles étaient. Il faut l'accepter et participer au changement de paradigme. (...).

M. Desgagné il est possible que vous soyez de bonne foi, cependant ça ne semble pas être la perception des Sourds de la région. Il est peut-être temps pour vous de passer à autre chose. Votre présence ne semble plus ou pas être appréciée dans la communauté Sourde du Saguenay-Lac St-Jean. Il y a des moments dans la vie où il faut savoir se retirer avec dignité et ne pas s'acharner. (...).

Nathalie Madore, Outaouais
Originaire du Saguenay

NOTE DE L'ÉDITEUR: *il est vrai que nous avons longtemps hésité à publier la lettre de M. Desgagné sachant à l'avance que cela créerait des remous. N'est-ce pas le propre d'une revue de susciter des débats et permettre les répliques aux critiques injustifiées ou non? Dans tout ce débat, deux choses sont claires: d'abord les Sourds du Saguenay-Lac St-Jean sont des gens fiers comme ils l'ont toujours été et ensuite cela prouve que VOIR DIRE est présente dans toutes les régions et que les Sourds ont besoin d'une telle revue.*

N.B.: Une autre lettre semblable nous est parvenue mais nous regrettons de ne pouvoir la publier faute de signature, ce qui est contraire à la politique de VOIR DIRE. Espérons que ce débat, bien que stimulant, est clos.

Association des Personnes avec Problèmes Auditifs des Laurentides, inc.

28, Turgeon, Ste-Thérèse (Québec) J7E 3H4

Tél.: (514) 434-2135 VOIX ou ATS (*laissez-nous un message sur le répondeur ATS*)

Fax: (514) 434-4758

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-1996

Président:
Vice-président et
directeur de comité:

Jean-Yves Vachon
Michel Gagnon

Directrice des membres:
Directeur des activités:

Fabienne Francisque
Gilles Savoie



Cet automne, le CQDA traverse la période la plus mouvementée de son histoire



Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Projet de règlement modifiant le Règlement sur les aides auditives, un autre sursis...

Au début de la période estivale, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) publiait dans la Gazette officielle des modifications au Règlement sur les aides auditives qui devaient entrer en vigueur le premier septembre dernier. Après être intervenu durant tout l'été sans jamais

obtenir de réponse, le CQDA recevait, le 27 août, un bref communiqué annonçant que le projet était retardé d'un mois.

Rencontre avec l'attaché politique du ministre de la Santé et des Services sociaux

Le premier octobre dernier, le CQDA rencontrait M. Louis Bonenfant, attaché politique du ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon. Cette rencontre a permis au Centre d'échanger avec M. Bonenfant sur certains aspects du projet de Règlement concernant les aides auditives et de partager avec lui les inquiétudes et les préoccupations de la population sourde face aux coupures prévues et à leurs conséquences sur la vie des handicapés auditifs.

Appui à l'ADISQ concernant le projet de reconnaissance de la langue des signes (LSQ) comme langue d'enseignement des enfants sourds

Conformément à la résolution adoptée lors de la réunion de son conseil d'administration tenue le 14 septembre dernier, le CQDA a appuyé vigoureusement l'Association des droits et intérêts des Sourds du Québec dans sa démarche pour la reconnaissance de la langue des signes (LSQ) comme langue d'enseignement des enfants sourds.

Le CQDA se préoccupe de l'autonomie et de l'intégration des personnes sourdes et malentendantes dans la société. Le haut taux d'analphabétisation et les problèmes de sous-scolarisation que vivent les personnes sourdes sont des indices clairs de l'échec du système d'éducation actuel. Ces problèmes ne pourront être résolus que si le milieu associatif est consulté et invité à participer avec les instances du système scolaire actuel à une réforme en profondeur.

Par la même occasion, le CQDA a tenu à féliciter sincèrement l'ADISQ pour ses efforts de promotion et d'amélioration de la qualité de vie des personnes sourdes.

Plaidoyer pour l'interprétation gestuelle des débats de la Chambre des communes

Dernièrement, le CQDA est intervenu auprès du président de la Chambre des communes, l'honorable Gilbert Parent, concernant l'important virage que prendra la transmission des débats auprès des déficients auditifs.

Depuis son introduction en 1980, l'interprétation en médaillon a toujours obtenu la faveur des Sourds gestuels. Ce mode de communication est voué à disparaître au profit du sous-titrage.

Le monde des Sourds comprend deux réalités distinctes, celle du monde gestuel des Sourds et celle du sous-titrage pour les malentendants ne connaissant pas les signes. C'est pourquoi le

CQDA demeure convaincu que les deux modes de communication doivent être maintenus et a fortement suggéré au président de la Chambre des communes de maintenir l'interprétation en médaillon et d'y adjoindre le sous-titrage de qualité en français pour les malentendants. Ces mesures suggérées devraient permettre de rejoindre un plus grand nombre de sourds et de malentendants intéressés par les débats.

Projet d'acquisition du Centre 7400, anciennement l'Institution des Sourds-Muets de Montréal

Lors de l'assemblée du conseil d'administration du CQDA, tenue le 14 septembre dernier, les membres ont invité MM. Robert Longtin et Gérard Bernatchez, du comité négociateur de la communauté des clercs de Saint-Viateur, à venir leur expliquer le projet de vente, ainsi que l'orientation future de l'ancienne institution des Sourds de Montréal, aujourd'hui le Centre 7400.

Actuellement, les clercs envisagent la fermeture de quatre grandes maisons leur appartenant au travers la province. Quant au Centre 7400, il est possible qu'il soit converti en maison pour les religieux, qu'il soit vendu à la ville de Montréal, à la CÉCM ou à l'entreprise privée.

Le CQDA, conscient de la valeur symbolique de cette immense bâtisse, a amorcé des discussions avec le CCSMM afin de mettre sur pied un ambitieux projet qui pourrait faire en sorte que le bâtiment reviendrait à ceux qui l'ont bâti et fréquenté. Le projet permettrait aux intervenants sourds d'en faire l'acquisition pour pas grand chose et même peut-être pour seulement un dollar! Le bâtiment pourrait regrouper toutes les associations de déficients auditifs, devenir une clinique médicale, une clinique juridique, une garderie, un centre d'hébergement, un centre de main-d'oeuvre, de perfectionnement, de conditionnement pour personnes sourdes ou tout à la fois!

Toutefois, l'administration d'un tel bâtiment exige des déboursés totalisant environ 180 000 \$ par année. Une telle charge financière impose une sérieuse réflexion.

Il faudra agir vite puisque tous les projets devront être déposés sur la table des négociateurs en janvier prochain. Ces derniers étudieront toutes les offres et soumettront leurs recommandations à la direction des clercs qui prendra la décision finale.

Unis par le gros bon sens, les sourds et les malentendants réussiront à bâtir un projet. Divisés par la soif du pouvoir, ils rateront une belle occasion de récupérer un bâtiment faisant partie du patrimoine de la communauté sourde.

Service de relais Bell (SRB)

Vous vous rappellerez que le 21 août 1995, Bell Canada déposait une requête de hausse tarifaire au CRTC afin d'assurer le financement du Service de relais Bell et d'améliorer sa qualité. Le CQDA et l'Association des devenus sourds et des malentendants du Québec ont donné leur accord à Bell qui s'était engagé à ouvrir un deuxième centre de relais à Montréal.

Le CQDA a appris que le quatrième centre de relais sera mis en service d'ici janvier 1997, au 100 de la rue Dundas à London ONTARIO. Cela fera donc trois services en Ontario et un seul au Québec. Qu'est-il devenu de l'engagement de Bell lors des audiences? Les arguments stipulant la nécessité d'un second service de relais ne seraient plus justes maintenant que la hausse est accordée? Les prévisions des experts de la compagnie concernant les besoins du Québec étaient-elles fausses?

Le CQDA juge inacceptable la décision de Bell qui favorise encore et toujours l'Ontario. N'est-ce pas là qu'a débuté, en 1987, le service de relais? Qu'il a été préalablement expérimenté? La technologie utilisée en Ontario a toujours été plus perfectionnée que celle utilisée au Québec. La technologie «Parler sans intermédiaire» existe en Ontario, mais pas ici. Les appels du Québec sont transférés en Ontario la nuit. Pourquoi pas le contraire? De plus, les téléphonistes ontariens, bien que bilingues, ne maîtrisent pas tous le français écrit, ce qui cause des problèmes de communication.

C'est pourquoi, le CQDA et l'ADSMQ ont joint leurs efforts afin de déposer au CRTC, une lettre demandant à la présidente du CRTC, Mme Françoise Bertrand, d'intervenir afin que Bell remplisse ses promesses et afin que les Québécois et Québécoises utilisateurs d'ATS bénéficient d'un service de relais de grande qualité. ■

Voeux de fin d'année

Les membres de l'équipe de production de *Voir Dire* souhaitent aux lecteurs et lectrices un Joyeux Noël et une Bonne et heureuse année 1997. Que le bonheur et la santé vous accompagnent tout au long de la nouvelle année !



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER



CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR



manoir
cartierville

La neige n'est pas encore arrivée à nos pieds au moment d'écrire cet article, mais j'ai l'impression que lorsque paraîtra la revue *Voir Dire*, nous aurons les deux pieds dans la neige jusqu'aux genoux!

Au Centre de jour Roland-Major, tout le monde est content. Les usagers sont heureux parce qu'il y a des activités qui les intéressent comme le bingo, le jeu de sacs de sable et les repas communautaires. Les intervenants sont ravis parce que les usagers participent en grand nombre aux activités thérapeutiques comme la natation, le conditionnement physique. La cuisine collective, les conférences, la chorale, etc. Les dirigeants aussi se réjouissent parce que le taux moyen de fréquentation des personnes sourdes est très satisfaisant et il y a de plus en plus de personnes sourdes qui profitent de l'hébergement temporaire au Manoir Cartierville.

Notre temps passe vite. Hier nous fêtons l'Halloween et nous voilà déjà à préparer la fête de Noël. L'exposition artisanale des usagers est pour bientôt et nous préparons déjà la programmation des activités pour l'an prochain. Pourvu que tout le monde suive et continue d'être content.

Félicitations aux nouveaux élus au comité du *Regroupement des usagers du CJRM* qui ont été choisis pour un mandat d'un an. Ce sont Mesdames:

Simone Lachance, présidente
Colombe Fredette, vice-présidente
Linda Rhodes, directrice
Thérèse Lévesque, directrice
Lucille Vallières, secrétaire-trésorière

Marie-Claire Limoges poursuit son mandat de représentante au comité des bénéficiaires du Manoir Cartierville.

Prenez note également que le repas de Noël des usagers du CJRM aura lieu le mardi 17 décembre prochain. La fête débutera à 15 h par une messe célébrée par l'abbé Paul Leboeuf. Suivront l'animation et le souper. Bienvenue aux usagers ainsi qu'à leur famille. ■



Sortie de fin de semaine à l'auberge le P'tit Bonheur, les 27, 28 et 29 septembre 1996. Photos: MANOIR CARTIERVILLE



Service Régional d'Interprétariat de Québec Inc.

Par **Régnald ARGOUIN**, directeur

Le *Service régional d'interprétariat de Québec Inc.*, tient à remercier l'*Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)* pour son support dans l'implantation des services d'interprétation dans la région de Québec.

De 1989 à 1996, l'OPHQ a apporté une contribution financière palliative jusqu'au transfert du budget au ministère de la Santé et des Services sociaux. Ce financement a permis la consolidation de notre service d'interprétation qui, en 1989, oeuvrait principalement dans la région de Québec. En 1996, il se retrouve dans les régions de Chaudière-Appalaches, Charlevoix, Portneuf, Mauricie-Bois-Francs et Bas-Saint-Laurent. D'autres projets d'expansion sont actuellement à l'étude et devraient connaître un dénouement dans les mois qui vont suivre.

En outre, nous ne pouvons passer sous silence l'étroite collaboration des agents de coordination régionale de l'OPHQ, en particulier MM. Alain Villeneuve et Jean Dupont qui, par leurs convictions, ont permis aux personnes sourdes, sourdes-aveugles et malentendantes de bénéficier des services d'un interprète pour établir la communication avec le monde extérieur.

Par ailleurs, nous ne pouvons ignorer Mme Maryse Rioux de l'OPHQ qui, depuis les débuts du SRIQ en 1989, a traité plus de 15 000 demandes totalisant environ 300 000 \$. Son professionnalisme et son souci de l'équité ont assuré un suivi minutieux des dossiers. Pour souligner leur reconnaissance, M. Gilles Nolet, président du conseil d'administration du SRIQ, ainsi que M. Régnald Argouin, directeur, ont remis à Mme Rioux une

épinglette officielle du SRIQ ainsi qu'un méritas le 4 septembre dernier au bureau régional de Québec - Chaudière-Appalaches.

Encore une fois, un merci sincère pour tous les efforts déployés par l'OPHQ afin de maintenir l'équité et l'accessibilité des services d'interprétation aux personnes sourdes et malentendantes. En rétablissant la communication à l'aide d'un interprète, ces individus peuvent conserver leur autonomie et accéder à tous les services auxquels ils ont droit comme citoyens à part entière et ce, tant au niveau public, parapublic que privé. ■



En arrière-plan: Gilles Nolet, président du SRIQ, Guy Monette, Alain Villeneuve et Jean Dupont, agents de coordination régionale de l'OPHQ, Régnald Argouin, directeur du SRIQ. En avant-plan, Mariette Vallières, Danielle Gingras, Francine Verrette, Maryse Rioux de l'OPHQ qui a reçu une épinglette officielle du SRIQ ainsi qu'un méritas.

Ouverture officielle du Centre Alpha-Sourd

par **LUCETTE DESROSIERS**, présidente

Le 13 septembre 1996, le Centre Alpha-Sourd organisait une journée-conférence afin de souligner son ouverture officielle au Centre 7400. Même si dans les faits, le Centre Alpha-Sourd a déjà débuté ses activités en offrant des cours à la dernière session du printemps, il fallait souligner officiellement son existence par l'organisation d'une journée-conférence dont la programmation fut de toute évidence fort appréciée.

Cette journée-conférence qui réunissait une belle brochette d'invités, dont quatre conseillers de la ville de Montréal, a connu une participation au-delà des espérances des organisateurs. La journée était animée par Gilles Read et a débuté par le mot de circonstance prononcé par la présidente du Centre Lucette Desrosiers. Puis ont suivi les présentations des conférenciers. Robert Longtin a présenté l'histoire de l'enseignement des Sourds au cours des années soixante dans l'ancienne Institution des Sourds-Muets aujourd'hui devenu le Centre 7400. Jules Desrosiers a poursuivi avec sa présentation « Le sourd à l'école d'aujourd'hui » et Arthur LeBlanc a expliqué les raisons pour laquelle le Centre Alpha-Sourd fut créé. Après la pause café, J.C. MacDougall du Centre de recherche et de formation en surdité et professeur à l'Université McGill, a présenté son projet national d'alphabétisation des Sourds.

Peu avant l'ouverture officielle, le Centre Alpha-Sourd a invité le président et directeur général de l'Office des personnes handicapées du Québec, Denis Lazure, à présenter une plaque-souvenir au professeur J.C. MacDougall pour son souci constant à l'amélioration de la qualité de vie des Sourds et son apport important à la création du Centre Alpha-Sourd. Ensuite se sont présentés les autres invités d'honneur, la comédienne Marguerite Blais, représentante de la Fondation du Maire pour la jeunesse, Johanne Hallé, de la Société Canadienne des Postes, Martin-Pierre Nombé, du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, Carole Doré, du Centre de lecture et d'écriture de Montréal et les membres du Centre Alpha-Sourd pour la traditionnelle cérémonie de la coupe du ruban, le tout dans une atmosphère de fête.

Lors du dîner, Marjolaine Huard et Nicole Durocher, professeure sourde-aveugle, ont fait une présentation visuelle du type



L'animateur Gilles Read, interprète en LSQ la présentation d'Armand Brenman de GOLD Toronto qui fait son allocution en ASL.



Jamie McDougall a été honoré pour son inestimable apport à la création d'Alpha-Sourd. Il est photographié ici en présence de l'équipe d'Alpha-Sourd et les invités d'honneur qui étaient Denis Lazure, que l'on voit à droite et Marguerite Blais, à gauche. Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

d'enseignement dispensé aux Sourd(e)s-aveugles, présentation empreinte d'émotions. En après-midi, la présentation de Mariette Hillion intitulée « Comment aider les étudiants sourds à apprendre ? » fut très appréciée des participants. Ensuite, c'était au tour d'Armand Brenman de GOLD (Go-Ontario Literacy for the Deaf) de faire une démonstration intéressante du fonctionnement du groupe déjà impliqué dans l'alphabétisation auprès des Sourds en Ontario. Le tout s'est terminé avec la présentation de Gilles Read sur la position des Sourds face à l'enseignement, suivi d'une période de questions.

En terminant, la présidente a adressé un merci spécial à Françoise Boucher-Léonard qui s'est donnée sans ménagement pour mettre sur pied cette journée inoubliable !

* * *

— Je suis heureux d'avoir participé à l'ouverture du Centre Alpha-Sourd en présentant une courte conférence sur l'instruction et l'éducation qui se donnaient durant les années 1960 à l'ancienne Institution des Sourds de Montréal. J'ai également très bien apprécié la conférence de Madame Mariette Hillion qui nous a dévoilé le fruit de ses recherches. Elle a su synthétiser la pensée de plusieurs éducateurs des Sourds. Son travail mérite d'être connu par l'ensemble des éducateurs et dirigeants afin que l'enseignement dispensé aux enfants sourds procure de meilleurs rendements. Bon succès au Centre Alpha-Sourd !

Robert Longtin



**L'Association des Sourds
de Lanaudière, Inc.**



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS

CQDA



QCHI

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe 34 associations et 33 organismes (établissements, centres de réadaptation, services éducatifs, etc.).

Depuis près de 21 ans, le CQDA agit comme porte-parole collectif des personnes sourdes et malentendantes du Québec.

65, rue de Castelnau ouest (bureau 376)
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

Gilles Boucher
président

Première soirée de l'ADISQ

Par **Marjolaine HUARD**, secrétaire Photographes: **Jean-Marc LACHAMBRE**

Le 14 septembre 1996, la première soirée de l'Association des droits et intérêts des Sourds du Québec a réuni plus de 125 personnes.

L'objectif de cette soirée était de mettre en circulation la documentation sur la reconnaissance officielle de la LSQ et de l'ASL et d'amasser les fonds nécessaires pour faire parvenir ces dossiers au gouvernement québécois et à ses 125 députés. Cet envoi fut fait récemment.

Il y eut des jeux d'organisés, des hommages offerts et des activités diverses durant cette soirée. Je profite de l'occasion pour remercier tout le monde d'être venu en si grand nombre pour nous appuyer!

La deuxième soirée de l'ADISQ se tiendra le 20 septembre 1997 au Palais des congrès de Montréal.

Rencontres à venir

Au mois de novembre, se tiendra une rencontre avec les députés des différents ministères afin de discuter de notre projet. Nous vous informerons dans un bulletin subséquent des résultats des diverses démarches entreprises.

Des appuis de partout

Bonne nouvelle! L'Association des devenus sourds et malentendants (ADSMQ) et le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) nous ont fait part de leur appui face à notre projet de reconnaissance de la LSQ et de l'ASL. Nous sommes très heureux de ces appuis. N'oublions pas que l'union fait la force!

Membres du conseil d'administration 1996-1997:

Gilles Read,	<i>président</i>
Jocelyn Lambert,	<i>vice-président</i>
Marjolaine Huard,	<i>secrétaire</i>
Gilles Gravel,	<i>trésorier</i>
Suzanne Rivard,	<i>directrice</i>
Jacques Dufresne,	<i>directeur</i>

Félicitations!

Par **Gilles Read**, président de l'ADISQ

M. Arthur LeBlanc, de la revue *Voir Dire*, a présenté une plaque honorifique de l'Association des droits et intérêts des Sourds du Québec à M. Jocelyn Lambert en guise d'hommage pour son implication constante au sein de la communauté sourde.

M. Lambert, président de l'Association des Sourds de Victoriaville, est un bon modèle pour la communauté sourde. Il oeuvre depuis vingt-quatre ans comme bénévole au sein de son association, il est très impliqué dans la défense des droits des personnes sourdes et il trouve toujours le temps pour participer aux diverses manifestations, réunions politiques de l'ADISQ.

La philosophie de l'ADISQ n'est pas d'honorer une personne pour sa reconnaissance publique ou sa notoriété, mais bien pour la qualité de son travail accompli et de son implication sociale auprès de la communauté sourde. Cette année, le conseil d'administration a choisi d'honorer M. Jocelyn Lambert et nous profitons de l'occasion pour lui souhaiter grand succès dans le travail entrepris. Bravo! ■



Nous voyons ici les représentants des diverses associations de Sourds de la province qui ont participé à la soirée inaugurale de l'ADISQ, soirée qui avait pour objet d'amasser des fonds pour l'impression et l'envoi de la documentation concernant la reconnaissance officielle de la LSQ.



Gilles Read, président de l'ADISQ, a procédé à l'ouverture de la soirée en présentant les représentants des associations. À gauche, l'on voit Lucette Desrosiers et à droite, Françoise Léonard du CCSMM.



Jocelyn Lambert, président de l'Association des Sourds de Victoriaville, a été honoré pour son implication de longue date dans la promotion des Sourds de cette ville. On le voit ici recevant la plaque de l'ADISQ des mains de Arthur LeBlanc, président du CCSMM.



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-97

<i>Président:</i>	Arthur LeBlanc	<i>Trésorier:</i>	Alain Turpin
<i>Vice-présidente:</i>	Lucette Desrosiers	<i>Administrateur:</i>	Jacques Dufresne
<i>Secrétaire:</i>	Micheline Gauthier	<i>Dir. général:</i>	Gilles Read



UN ORGANISME FINANÇÉ PAR / AN AGENCY FINANCED BY **Centraide**

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10.00 \$		28.00 \$
Couples	18.00 \$		50.00 \$
Membre de soutien	20.00 \$		55.00 \$
Étudiant(e) avec carte	5.00 \$		---
Âge d'or individuel (55 ans)	5.00 \$		15.00 \$



Gala annuel et 5^e anniversaire de fondation de l'Association des Sourds de Lanaudière

Par **Lisette C. GEOFFROY**, collaboration spéciale

Samedi le 12 octobre dernier avait lieu le grand gala marquant le cinquième anniversaire de fondation de l'Association des Sourds de Lanaudière (ASL).

Cent quarante-cinq personnes ont assisté au souper et vingt-trois se sont ajoutés à la fête après le repas. Guy Fredette agissait comme maître de cérémonie et Claire Bélanger était responsable des duchesses. Brigitte Picard et Jocelyn Dubeau étaient les interprètes du gala.

Parmi les convives, plusieurs invités de marque tels que MM. Arthur LeBlanc, président du CCSMM, Yvon Mantha, directeur général du CQDA, Gilles Read, directeur général du CCSMM ainsi que Mme Danielle Robillard, coordonnatrice du SRIL.

Lors du gala, cinq duchesses ont démontré leur savoir, toutes élégantes qu'elles étaient dans leurs beaux atours. Elles étaient Lorraine Auclair, Hélène Lavoie-Bérubé, Thérèse Jussaume, Martine Geoffroy et Chantal Paquette. La reine sortante, Blanche Bergeron, a cédé sa couronne avec grâce à la nouvelle reine Thérèse Jussaume. Ce fut une très belle compétition. Bravo et félicitations à la reine et aux duchesses.

Une mini-parade, entrecoupée de monologues drôles «signés», a ajouté de la couleur au gala. Le mannequin était Nathalie Therrien et l'humoriste Benoît Landreville.

Il y eut aussi des tirages. Le téléviseur vingt pouces avec décodeur intégré, d'une valeur de 400 \$, fut gagné par M. Jean-Paul Paquette, le père de la duchesse Chantal. Deux prix de 25 \$ furent aussi tirés parmi les membres de l'assistance.

En guise de reconnaissance pour tous les services rendus au cours des cinq dernières années, une jolie plaque laminée fut remise à de nombreux bénévoles de l'association.

Depuis sa fondation, plusieurs personnes ont été élues au poste de président: en 1991, le président et fondateur de l'association fut Guilio Fuoco, suivi en 1992 de Guy Cormier, en 1993 de Noëlla Venne-Picard, en 1994 et 1995 de Jacques Dufresne puis cette année, par Serge-Aimé Soulières. Merci à ces présidents pour leur apport à l'association et merci aussi d'avoir été présents à cette grande fête.

Nous tenons à remercier sincèrement les invités d'honneur pour leur présence au gala et les participants d'être venus en si grand nombre. Un merci spécial au comité responsable de l'organisation et toutes nos félicitations à son président André Bernier ainsi qu'à Guy Fredette, le maître de cérémonie, pour leur excellent travail et le grand succès de l'événement. ■



Quatre anciens présidents de l'ASL furent honorés de manière particulière en recevant chacun un laminage. De gauche à droite: Guilio Fuoco, président-fondateur, Guy Cormier, président en 1992, Noëlla Picard, présidente en 1993 et Jacques Dufresne, président en 1994 et 1995.



Félicitations aux bénévoles pour leur dévouement et leur inestimable apport à l'association au cours des cinq dernières années. Nathalie Perreault et Claire Bélanger n'apparaissent pas sur cette photo.

Bref historique de l'Association des Sourds de Lanaudière

C'est une association de Sourds de Montréal qui lança l'idée d'une association dans Lanaudière. L'association s'adressa à Monique Pelletier qui à son tour s'adressa à Guilio Fuoco afin qu'il en devienne le président. Ce dernier accepta et Monique se mit à travailler très fort afin que la nouvelle association soit appuyée par d'autres groupes en vue de l'obtention d'une charte et d'une subvention gouvernementale. Monique et Guilio étaient ravis lorsque la charte fut enfin accordée par le gouvernement.

Le nouveau conseil d'administration et les employés de l'ASL eurent beaucoup de travail de développement et de sensibilisation à entreprendre dans Lanaudière. L'association a pu bénéficier de l'appui de la table de concertation des associations de personnes handicapées, par le biais de Pierre Lafontaine puis de Marc-André Girard, et aussi du CLSC par le biais de Jean Fafard et de Danielle Forest.

Voici un bref historique des cinq dernières années:

- 4 avril 1990** — Demande et obtention d'une charte pour l'ASL.
- 24 novembre 1990** — Assemblée générale de fondation. Les membres élus étaient: Guilio Fuoco, Daniel Cormier, Pierre Lafrance et Rock Bérubé.
- Février 1991** — Obtention du premier projet P.D.E. qui permet d'embaucher trois personnes: Monique Pelletier, Jacques Giguère et Christine Desjardins. Nathalie Perreault et Brigitte Picard ont fait du remplacement.
- 4 mai 1991** — Gala au Château Joliette auquel 289 personnes assistaient. La première reine couronnée lors de cette soirée fut Blanche Bergeron.
- 20 octobre 1991** — Assemblée générale où les membres élus étaient: Guilio Fuoco, Guy Cormier, Marie-Ange Corbett, Noëlla Picard, Antonio Daoust, Guy-Paul Asselin et Rock Bérubé.



L'heureux gagnant d'un téléviseur couleur vingt pouces avec décodeur intégré fut M. Jean-Paul Paquette, père de la duchesse Chantal Paquette. Il est entouré de André Bernier, président du comité organisateur et de Guilio Fuoco, le président-fondateur. Photographie: Jean-Marc LACHAMBRE

(suite et fin) * * * * *

2 décembre 1991 — Déménagement de l'ASL à l'Académie populaire afin d'unir les forces. Deuxième projet P.D.E. qui permet d'embaucher Nathalie Perreault, Brigitte Picard et Hélène Bérubé.

13 juin 1992 — Gala. Le couronnement de la duchesse fut Lorraine Auclair.

27 juin 1992 — Assemblée générale annuelle. Élection de Guy Cormier, Antonio Daoust, Raymond Paillé, Noëlla Picard, Rock Bérubé, Guy-Paul Asselin.

21 septembre 1992 — Obtention du programme Article 25 qui permet d'embaucher Nathalie Perreault, Johanne Picard, Diane Gilbert et Noëlla Venne-Picard.

1992-1993 — Programme Accès 2000, programme de sensibilisation élaboré avec l'aide de Jean-Guy Beaulieu du CQDA.

12 juin 1993 — Assemblée générale annuelle avec élection de Noëlla Picard, Jacques Dufresne, Danielle Robillard, Jacques Ouellet, Guy-Paul Asselin et Diane Asselin.

16 juillet 1993 — Journée Plein air, subventionnée par le MLCP.

11 septembre 1993 — Gala avec l'élection de la duchesse, Hélène Bérubé.

12 juin 1994 — Assemblée générale annuelle avec élection de Jacques Dufresne, Denise Asselin, Michelyne Fréchette, Guy-Paul Asselin, Rock Bérubé et Paul-Émile Turenne.

14 septembre 1994 — Première année de la ligue de quilles des joueurs sourds de Lanaudière.

8 octobre 1994 — Gala avec élection de la duchesse, Thérèse Jussaume.

15 mai 1995 — Ouverture officielle du *Service régional d'interprétariat de Lanaudière* (SRIL) et embauche de Danielle Robillard en tant que coordonnatrice.

3 juin 1995 — Assemblée générale annuelle avec élection de Jacques Dufresne, Daniel Cormier, Jocelyn Dubeau, Denise Asselin et Rock Bérubé.

7 octobre 1995 — Gala avec élection de Micheline Turenne au titre de duchesse.

30 novembre 1995 — Début d'un troisième projet PDE avec embauche de Serge-Aimé Soulières et Gilles Thibeault.

1er juin 1996 — Assemblée générale annuelle avec élection de Serge-Aimé Soulières, Richard Geoffroy, Jocelyn Dubeau, Noëlla Picard, Jacques Dufresne, Rock Bérubé et Claire Bélanger. ■



Sur la photo, nous voyons une partie des convives présents lors du vin d'honneur précédant le banquet.

Alain Bibeau

Tél.: (514) 831-4189

Paget: (514) 921-2011

S.R.B.: 1-800-855-0511



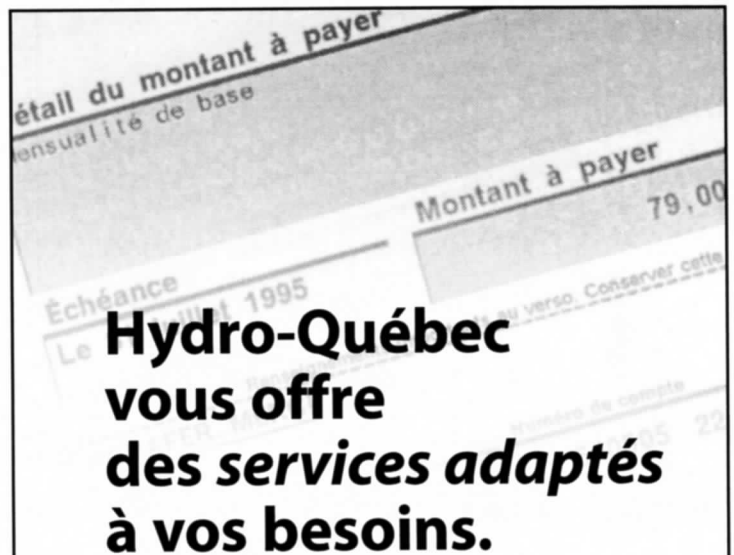
Bibco Maintenance enr.

Maintenance

- Industriel
- Commercial
- Résidentiel

- Pose de luminaire
- Électricité
- Plomberie
- Finition intérieur
- Finition extérieur

1531, rue Lapierre
Ste-Julienne, Québec
J0K 2T0



Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un télécopieur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Dans nos bureaux des Services à la clientèle, vous pouvez circuler facilement; des rampes d'accès, des portes automatiques et des ascenseurs sont à votre disposition.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 800 363-7443**.



Des nouvelles du SIVET



Ginette LEFEBVRE, coordonnatrice

Rapport d'activités du conseil d'administration 1995-1996

L'année 1995-1996 a été marquée par des développements très positifs pour notre organisme. Le ministre de la Santé et des Services sociaux a confié aux régies régionales la responsabilité de maintenir et/ou de développer les services régionaux d'interprétation sur leur territoire. On se rappelle que cette responsabilité relevait auparavant de l'OPHQ, mais il

avait toujours été clair que cette situation était temporaire. Bien sûr, ces développements se sont fait sentir d'abord au niveau de notre financement. Ce changement majeur a entraîné avec lui une dynamique nouvelle.

Nous avons maintenant une entente avec trois régies régionales et bientôt une quatrième se joindra directement à nous, celle des Laurentides. Cette nouvelle situation a également rapproché les services régionaux d'interprétariat qui ont mis sur pied une Table de concertation pour mieux faire circuler l'information et faire avancer leurs dossiers prioritaires communs.

Cette table de concertation inclut aussi un représentant du CQDA, compte tenu de l'intérêt que ce dernier a à faire avancer la cause de l'interprétation sur tout le territoire du Québec. Le SIVET a déjà commencé à travailler plus étroitement avec cet organisme dont il est devenu membre au cours de l'année.

Par ailleurs, beaucoup d'efforts ont été faits pour rejoindre la communauté anglophone et ces efforts ont été facilités par nos contacts avec le *Centre Mackay* qui possède maintenant le mandat clair d'offrir des services à la population sourde de langue anglaise.

Enfin, le SIVLAU, organisme à but non lucratif de la région des Laurentides, a fait appel à notre organisme pour implanter les services d'interprétation sur son territoire et une très bonne collaboration a pu se développer avec les représentants de cet organisme qui a favorisé la clientèle sourde de cette région encore privée de services en 1995.

C'est donc un vent d'unité, un désir profond et sincère de travailler tous ensemble à l'amélioration des services à la communauté sourde, qui a soufflé sur nous et nos partenaires tout au long de cette année. Et ça continue... Nous pouvons maintenant aborder une phase de consolidation du SIVET. Et nous pouvons enfin effectuer une planification à plus long terme puisque l'existence de notre organisme est enfin reconnue.

Ce travail a déjà commencé avec la publication d'un *Cahier d'accessibilité* qui permet aux partenaires et à tous les groupes intéressés de prendre connaissance des politiques en vigueur au SIVET. Les priorités de travail qui suivent constituent une autre étape dans la planification de nos activités.

Conclusion

Nous avons toutes les raisons d'être fiers du travail accompli et de ce qu'est devenu le SIVET au fil des ans. Mais d'autres défis nous attendent. L'on se rend compte en analysant les statistiques que les services d'interprétation sont encore donnés très majoritairement dans le secteur de la santé et des services sociaux. Trente-cinq pour cent de nos services sont dispensés dans des secteurs qui reflètent l'intégration sociale des personnes sourdes comme le travail, la vie associative, l'exercice du droit parental, etc. Cela est dû en grande partie au fait que ces services sont encore sous-financés et donc plus difficiles d'accès. Il faut de toute urgence élargir la gamme des services d'interprétation couverts pour favoriser une véritable intégration des personnes sourdes dans la société. Et pour cela, il faut poursuivre nos efforts de recherche de financement auprès de tous les organismes qui

peuvent et doivent payer pour ces services, sans préjudice pour la personne sourde.

LES SERVICES D'INTERPRÉTATION

Par grands secteurs d'intervention

	Santé, serv. soc.	Autres	Total
1994-1995	2 600 (67 %)	1 294 (33 %)	3894
1995-1996	2 539 (65 %)	1 375 (35 %)	3914

Pourcentage des demandes en provenance des régions

	Montréal	Laval	Montréal	Laurentides	Autres
1994-1995	80 %	7 %	10 %	-	3 %
1995-1996	77 %	8 %	11 %	2 %	2 %

Pourcentage des demandes selon le mode de communication

	Langue des signes	Oralisme
1994-1995	94 %	6 %
1995-1996	94 %	6 %

Pourcentage des demandes par secteur anglophone ou francophone

	Français	Anglais
1994-1995	97 %	3 %
1995-1996	96 %	4 %

CLIENTÈLE DU SIVET

Clientèle sourde individuelle

	Montréal	Laval	Montréal	Laurentides	Total
1994-1995	712	94	157	-	963
1995-1996	790	114	190	52	1146

Clientèle corporative

Nombre d'organismes facturés, privés ou gouvernementaux

	TOTAL
1994-1995	254
1995-1996	345 ■



Fondation de la Surdit  de Montr al

Affili e   l'Institut Raymond-Dewar

Voulez-vous faire un don ?

Si oui, pourquoi pas   la Fondation de la Surdit  de Montr al ?

- Par testament sous forme de legs.
- Sous forme de don lors du d c s d'un  tre cher. (Des cartes «In memoriam» sont disponibles sur demande).
- Sous forme de souscription lors des campagnes annuelles de financement ou en tout autre temps que vous jugerez opportun.

Adressez vos dons   :

FONDATION DE LA SURDIT  DE MONTR AL
3600, rue Berri, Montr al, Qc H2L 4G9

Affaires: (514) 284-2214, poste 3286

ATS: (514) 284-3747

Client le: (514) 284-2581 / T l c.: (514) 284-0699

L'immigration des Sourds

Au cours des deux dernières années, des rumeurs ont été portées à l'attention de l'Association des Sourds du Canada à l'effet qu'Immigration Canada rejetait les demandes de personnes sourdes souhaitant s'établir au Canada.

À l'association, nous avons reçu des lettres de personnes sourdes étrangères qui prétendaient qu'elles devaient avoir en leur possession une lettre d'invitation de l'ASC, même pour un court séjour chez nous. De notre côté, nous n'avons jamais été approchés par Immigration Canada afin de délivrer ce type de lettre.

Nous avons donc consulté la Loi canadienne de l'immigration qui fut amendée il y a à peine quatre ans. Un règlement de cette loi, la clause d'inadmissibilité pour «raisons médicales» stipule qu'Immigration Canada peut rejeter la demande d'une personne handicapée s'il est probable que cette dernière devienne un «fardeau» pour les organismes sociaux du pays. En d'autres mots, un fonctionnaire d'Immigration Canada, qui connaît très peu à propos du handicap auditif, peut rejeter une demande s'il croit que l'immigrant utilisera des services sociaux jugés dispendieux tels qu'interprètes, aides à la suppléance à l'audition, etc.

Nous avons écrit à Immigration Canada et nous leur avons demandé une interprétation claire de la clause lorsqu'elle affecte les personnes sourdes. Ce qui suit est la réponse reçue le 3 mai 1996 signée par Elizabeth Ruddick, directrice de l'appui au programme, à la section de politique stratégique, de planification et de recherche d'Immigration Canada.

«La surdité ne conduit **pas** automatiquement à une inadmissibilité pour raisons médicales. En fait, des personnes malentendantes et sourdes ayant des habiletés de communication raisonnables ne sont **pas** considérées médicalement inadmissibles, même si elles ont peu d'éducation, à moins qu'elles n'aient aussi un autre handicap les rendant inadmissibles.

«Il est vrai que le niveau moyen d'éducation des individus sourds a tendance à être quelque peu inférieur à celui des personnes entendant. Nous croyons cependant que les personnes sourdes sont employables et qu'elles peuvent être autosuffisantes.

«Ceci est particulièrement vrai dans les cas d'individus qui deviennent sourds après avoir acquis le langage. Nous estimons que moins de deux pour cent de toutes les personnes demandant d'immigrer au Canada sont trouvées médicalement inadmissibles. Seulement une petite partie de ce groupe est trouvée inadmissible pour cause de surdité.»

Donc, les personnes sourdes oralistes, devenues sourdes ou malentendantes sont les bienvenues au Canada parce qu'elles peuvent parler et qu'elles ont «déjà acquis le langage». Immigration Canada n'est apparemment pas consciente que la langue des signes est une vraie langue. Et que Dieu vienne en aide à ceux qui n'ont pas «d'habiletés de communication raisonnables», soit des habiletés orales. Qu'en est-il des personnes sourdes ayant d'autres handicaps? Il semble que les demandeurs sourds-aveugles peuvent oublier l'idée d'immigrer au Canada!

Nous avons été intrigués par l'énoncé suivant: «*Seulement une petite partie (des demandeurs sont trouvés) inadmissibles pour cause de surdité*». Cette partie pourrait-elle être de un pour cent? Parce que c'est ce pourcentage de la population totale qui est culturellement et linguistiquement sourde. Donc, théoriquement, les personnes sourdes sont assez «rares» pour que chaque demandeur sourd soit refusé. Et, statistiquement, ils représenteraient la «petite partie» de ceux qui sont refusés en raison de leur handicap.

L'Association des Sourds du Canada souhaite obtenir davantage de preuves réelles du nombre de personnes sourdes refoulées par Immigration Canada. Si vous connaissez quelqu'un qui a tenté d'immigrer chez nous et qui s'est vu refuser l'accès, veuillez nous en faire part. Nous assurons la totale confidentialité et, si nous rassemblons suffisamment de preuves, nous pourrions porter plainte et exiger des changements.

Le soutien fédéral pour les handicapés disparaît!

Le Conseil des Canadiens handicapés a préparé une liste des moyens par lesquels le gouvernement fédéral abandonne les personnes handicapées et cesse son effort d'égalité en matière d'accès. Cette liste est décourageante. En voici les points saillants:

- 10 000 personnes n'ont plus droit au crédit d'impôt pour handicapés de Revenu Canada et ont dû rembourser des sommes reçues en trop.
- Le programme de formation au marché du travail est réservé aux prestataires de l'assurance-emploi (anciennement assurance-chômage) et nous savons que peu de personnes sont éligibles à ce programme parce qu'ils n'ont pas d'emploi et qu'ils ne peuvent pas se qualifier pour recevoir de l'assurance-emploi.
- Les transferts de péréquation (partie de l'argent de l'impôt fédéral redistribué aux provinces) effectués par Santé et Bien-être Canada, par leur élimination de normes nationales en matière de soins de santé et de services sociaux, placent les personnes handicapées dans une position de vulnérabilité.
- L'appui au logement social a cessé.
- Le programme de *Stratégie nationale pour l'intégration économique des personnes handicapées* n'est pas renouvelé.
- Les organisations de personnes handicapées, incluant l'ASC, cesseront d'être subventionnées au cours des prochaines années.
- Dans le recensement de 1996, il n'y a eu aucun recensement des handicaps ou enquête sur la santé et les limitations aux activités.

Face aux critiques, le gouvernement fédéral a mis sur pied un groupe de travail devant réviser certaines préoccupations et soumettre un rapport au Parlement en septembre. Mais ce groupe de travail a reçu instruction de se concentrer seulement sur les mesures fiscales. Nous croyons voir là une nouvelle tentative de coupures dans le programme destiné aux personnes handicapées sinon son abolition tout court.

Nous avons rencontré Andy Scott, président du groupe de travail qui nous a impressionné par sa sincérité, mais qui ne nous a pas convaincus des changements positifs que pourrait apporter cette dernière ronde de négociations. Les gestes précédents du gouvernement parlent d'eux-mêmes et ce qu'ils disent est: «Disparaissez, les personnes handicapées!». ■



Association des Sourds de l'Estrie inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2

Tél.: 1-819-563-1186 (ATS ou VOIX) / Fax: 1-819-821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Aline Paillé, présidente
Luc Mascolo, vice-président et directeur de promotion
Yves Rodrigues, secrétaire
Josée Dupont, trésorière

Raymond Vallières, directeur des loisirs
Nancy Heatherington, directrice
Sylvie Champagne, directrice

Le 16 octobre 1913, l'Institution se porte acquéreur d'un vaste terrain sur le boulevard St-Laurent

- *Le prix du terrain, acheté de la succession Stanley C. Bagg, est fixé à \$ 242 571,60*
- *Le terrain, d'une superficie de 600 000 pieds carrés, est délimité par les rues St-Laurent, Faillon, Mile-End et de Castelnau*



Une page
D'HISTOIRE
AVEC GILLES BOUCHER

Les événements suivant leur cours, le terrain est acheté le 16 octobre 1913 et enregistré le 21 octobre suivant. C'est alors que les travaux débutent officiellement. M. Joseph Charbonneau, carrier de Montréal, est choisi pour l'extraction, du terrain récemment acquis, de toute la pierre nécessaire à la nouvelle construction. La firme d'architectes Gauthier et Daoust est aussi mandatée pour la préparation des plans de la maison. Elle travaillera sous la surveillance du F. Pierre Allen, c.s.v., qui verra au parachèvement de la maison et dirigera les travaux de nivellement et d'embellissement. Également, des travailleurs sont engagés et sont tous sourds-muets.

Le 1^{er} mai 1916, une quantité suffisante de pierres ayant été extraites, taillées et vendues, on a suffisamment d'argent pour commencer l'excavation.

Bien des gens se sont demandé à l'époque, en passant devant cette construction, apparemment en panne, à quoi elle rimait, à quoi elle correspondait. Les fonds étaient restreints. Les travaux de construction avançaient en moyenne d'un étage par année selon les revenus fournis par la vente de la pierre de taille et de la pierre concassée.

Bénédiction de la pierre angulaire

À l'automne 1916, les murs du sous-sol et du rez-de-chaussée sont terminés ainsi que le plancher supérieur. Dès lors, on songe à la bénédiction de la pierre angulaire. Le 17 juin 1917, jour de la fête du Sacré-Coeur de Jésus, environ deux mille personnes sont présentes à la cérémonie présidée par Monseigneur Georges Gauthier, auxiliaire de Montréal.

La pierre, pesant environ 5000 livres, a été apportée à l'endroit désignée par une puissante grue. Elle fut alors placée sur un



Voilà où en était la construction de la nouve

5. Rome ne fut pas bâtie en un jour. Ce fut également le cas de l'Institution des Sourds-Muets du boulevard St-Laurent. Au cours des années 1907 et suivantes, le besoin d'espace vital se faisait déjà sentir à l'Institution de la rue St-Dominique. Cependant, à cause de la crise financière, survenue en 1904, le projet a été retardé. D'ailleurs, l'exiguïté du terrain disponible ne cadrait pas avec le nombre croissant des élèves.

Après le règlement de la crise, en 1911, quelques milliers de dollars sont devenus disponibles avec le bilan de mai 1913 qui affichait un excédent de \$ 150 587. Dès lors, des démarches sont faites auprès du gouvernement et aboutissent à l'octroi d'un montant de \$ 5000 pour chacune des trois années suivantes 1914-1917, ce qui réjouit le Conseil d'administration.

Mais avant de déterminer l'endroit où construire, on devait décider d'une question qui avait son importance. Monseigneur Paul Bruchési voulait unir l'oeuvre des aveugles à celle des sourds-muets. Après étude, cette question des aveugles fut définitivement écartée lors de la réunion du 6 juillet 1913.

Aussitôt après, on se mit sérieusement à la recherche d'un terrain. Plusieurs endroits sont mentionnés: Pont-Viau, Sault-aux-Récollets, Pointe-aux-Trembles et Pointe-Claire sont autant de lieux où l'on pense trouver un terrain à prix abordable. Finalement, après recherches et enquêtes, il a été décidé de faire l'acquisition d'un vaste terrain offert par la succession Stanley C. Bagg. Cette succession comprenait, sauf erreur, le présent terrain et le terrain occupé par l'actuel parc Jarry, cédé à la Ville de Montréal par bail emphytéotique. Le terrain était circonscrit par les rues St-Laurent, Faillon, Mile-End et de Castelnau.

Source : Archives Clercs de St-Viateur

ES SOURDS-MUETS DE MONTRÉAL

piédestal. Après l'avoir bénite, Monseigneur Gauthier prit une truelle d'argent et y mit un peu de mortier. Deux maçons, revêtus d'habits blancs, ont achevé de la fixer. Après la cérémonie, le R.P. Gaspard Dumas, assistant-directeur, a lu le procès-verbal qui a été déposé directement dans la pierre.

Après la bénédiction de la pierre angulaire, les ouvriers se remettent au travail. Malheureusement, l'argent fait défaut. Il faut suspendre les travaux en septembre 1917 alors que le 3^e étage vient d'être terminé. Moyennant des emprunts, en 1918, on termine les 4^e et 5^e étages. De plus, on entreprend les travaux du soubassement de la chapelle et des toitures.

Le portique

En mai 1918, les tailleurs de pierre pré-

parent les pièces d'architecture du portique. Ce travail se fait en cachette. On dissimule bases, pièces des fûts et chapiteaux préparés sous un tas de pierre concassée, afin de ne pas attirer l'attention des autorités. Puis, un bon jour, on élève les six colonnes. Quand le truc est découvert, les deux tiers du travail sont déjà exécutés. Sans cette audace, le portique, tel que nous le voyons aujourd'hui, n'existerait peut-être pas.

Quêtes dans les paroisses

En avril 1919, pour créer des ressources, il a été demandé à Monseigneur Bruchési de faire une quête dans les églises de son diocèse au profit de l'Institution en voie de construction.

Au cours des années suivantes, des sommes appréciables ont été versées à la suite

de sermons donnés sur l'oeuvre ou de la messe du dimanche. Il n'était pas rare de voir partir une dizaine d'enseignants avec deux élèves sourds aller prendre part à ces quêtes paroissiales annoncées le dimanche précédent. La générosité des fidèles surprenait toujours les curés, parmi lesquels quelques-uns retenaient, après entente, le montant de la quête dominicale habituelle. Il arrivait souvent que cette quête soit triplée et même quadruplée. Les montants s'échelonnaient entre \$ 1140 à \$ 3100, sommes forts appréciables pour l'époque. Pauvres aussi bien que riches avaient à coeur de contribuer à l'oeuvre des sourds-muets. □

Dans le prochain numéro: le grand déménagement



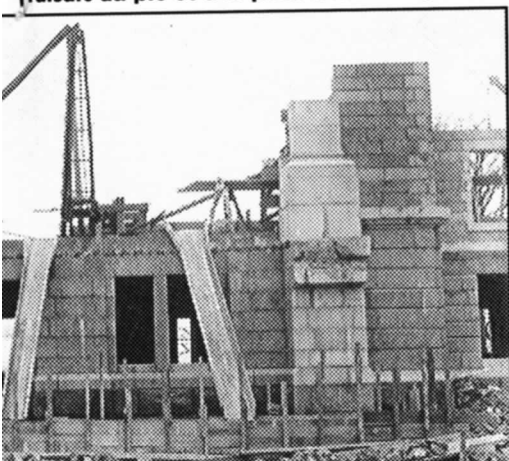
En mars 1918 les travailleurs s'affairaient à la coupe du bois.



Quelques pierres des colonnes du portique qui serviront à la façade de l'Institution.



Cette photo date de juin 1916. Au moment même où, en Europe, faisait rage la Première Grande Guerre Mondiale, les ouvriers, tous sourds-muets, travaillaient à l'extraction de la pierre sur le terrain même de la nouvelle institution. Tout le travail se faisait au pic et à la pelle avec chargements sur charrettes tirées par des chevaux.



elle institution à l'automne 1916.



Un an plus tard, à l'automne 1917, l'édifice comptait déjà 3 étages.

Centre Notre-Dame de Fatima



2 464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

Par **Benoît LORRAIN** et **Luc DORION**
Directeur général Directeur des programmes

Bourses d'études du Centre Notre-Dame-de-Fatima

Samedi le 28 septembre dernier avait lieu, au Centre Notre-Dame-de-Fatima, la remise des bourses d'études pour les employés de la saison estivale des camps de jour et de séjour. Afin de souligner l'excellence du travail accompli par les moniteurs et monitrices, le centre, en collaboration avec des commanditaires, a remis des bourses aux plus méritants.

Les lauréats ont été jugés d'après leur dynamisme, leur amour des enfants, leur dévouement et la qualité de leur travail. Ainsi, des bourses ont été remises dans trois catégories soit: camp de séjour, camp de jour et spécialiste. En plus de reconnaître un lauréat par catégorie, des mentions spéciales ont également été allouées.

Nous tenons à féliciter nos six récipiendaires et également remercier nos commanditaires, le Club Lions, les Pionniers Bell, la Banque Nationale, le Club Richelieu, la Fondation Paul-Leboeuf et le Château Vaudreuil, pour leur précieuse collaboration.

Notre mission au centre est de servir les enfants sourds par l'entremise d'un camp de séjour d'été et par des répit de fin de semaine durant le reste de l'année. De plus, nous offrons un service de camp de jour aux enfants de la communauté de l'Île-Perrot. Pour mener à bien cet immense projet de camp d'été, plus de soixante-quinze étudiants ont uni leurs efforts afin d'offrir joie et bonheur aux enfants. À tous et chacun, encore une fois merci! ■



Félicitations à nos six récipiendaires: Alice Dulude, Éric Bélanger, Patrick Lazure, Christina Bongiovanni, Patrick Rozon, Jany Rouleau.

Un camp pour les enfants sourds, c'est important

Nous avons besoin de votre aide

Pourquoi une campagne de financement? Parce que le centre offre plusieurs services qui sont destinés aux personnes sourdes tels que le camp d'été, le répit, l'accompagnement, les journées spéciales, etc.

Faire un don d'argent au centre servira à aider les familles sourdes, les enfants sourds et les enfants sourds multihandicapés et moins favorisés à bénéficier des avantages et des bienfaits du centre.

Un centre spécialisé pour les enfants sourds, c'est important.

Si vous souhaitez nous aider financièrement, faites parvenir votre don à l'adresse mentionnée ci-haut. Un reçu pour fin d'impôt vous sera remis. ■



L'on voit à gauche Alice Dulude, la lauréate du camp de jour, en compagnie de soeur Hélène Paillé et Stéphane Gauthier.



La mention spéciale du camp de séjour est allée à Patrick Lazure, à l'extrême droite, que l'on voit ici en compagnie de Benoit Lorrain et Stéphane Gauthier.



Centre
Notre-Dame
de Fatima

Un centre pour vous,
des activités pour
tous les goûts

*** Ouvert à l'année ***

- ★ Location de salles pour réunion, conférence, mariage, banquet, etc.
- ★ Service de traiteur sur place.
- ★ Location du site pour épluchette, pique-nique, fête de famille, etc.
- ★ Ski de fond, patinoire, glissoire, avec carte de membre.
- ★ Piscine.
- ★ Location de chalet.
- ★ Cours de LSQ pour adultes et enfants.
- ★ Camp d'été pour enfants sourds.

Pour vous servir:

Luc Dorion
Directeur des programmes

Benoît Lorrain
Directeur général

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601



Plus d'une soixantaine de personnes assistait à cette première soirée de remise de bourses.

Les p'tites nouvelles du répit

Par **Stéphane GAUTHIER**, coordonnateur des répits

L'automne est déjà terminé! Les jeunes participants au répit de fin de semaine ont pu profiter de ce que cette saison a à offrir de meilleur! En plus de profiter du festival des couleurs, les jeunes ont pu cueillir et savourer de bonnes pommes dans le verger de notre voisine de la ferme Quinn.

Juste avant l'Halloween, les jeunes sont allés à la ferme se chercher une citrouille et chacun a pu la décorer à sa façon. Nous avons également profité du beau temps que Mère Nature nous a servi pour faire du pédalo, pratiquer des sports, faire du vélo et explorer la forêt.

Mais l'hiver se fait sentir et nous nous préparons avec enthousiasme à l'accueillir. Le centre Notre-Dame-de-Fatima offre une foule d'activités hivernales et nous comptons en faire profiter aux jeunes. Que ce soit pour le camp de neige, du 2 au 5 janvier, ou pour les répits, nous invitons les parents à inscrire leurs enfants rapidement parce que les places sont limitées.

À tous et chacun, bon hiver et au plaisir de se revoir.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

2 au 5 janvier 1997 - *Camp de neige*

Samedi 25 janvier 1997 - *Pêche sur la glace (Club Lions)*

Dimanche 26 janvier 1997, de 10 h à 14 h

Brunch du dimanche, en famille et avec surprises

Dimanche 9 février 1997

Journée familiale avec activités spéciales, animation et repas

Pour information, (514) 453-7600. ■



Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger

Naturopathe ● Iridologue (avec photo)
Bilan vital ● Irrigation colonique
Bougie Aurys ● Info-santé naturelle

65 Castelnau Ouest, bur. 358
Montréal, Québec H2R 2W3
(514) 278-3826 ATS*

1455, rue Lorraine,
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 628-0935 URGENCE

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants

Cet hiver, découvrez le centre... venez skier!

Nous vous offrons maintenant la possibilité de pratiquer vos sports préférés en famille dans une ambiance de rêve.

Aussi, si vous souhaitez profiter pleinement des joies qu'offre l'hiver, vous pouvez vous procurer une carte de membre du centre qui vous donne accès au site ainsi qu'à de nombreux services. Cette carte est valide pour toute la saison et vous donne accès aux sentiers de ski de fond, à la patinoire, à la glissoire et à bien d'autres choses encore.

Le centre, c'est:

- 25 km de sentiers de ski de fond
- 7 pistes balisées et entretenues
- Une patinoire
- Une glissoire
- Un sentier de raquette
- La location de skis, bottes et raquettes
- Un grand stationnement
- Des activités sociales

TARIFICATION POUR L'HIVER 1996-1997

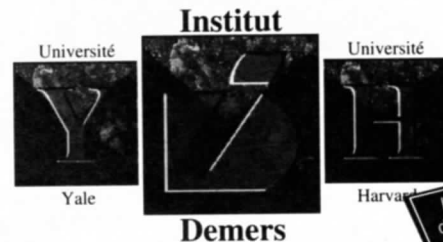
	Ski seulement	Ski, raquette, glissoire, patinoire
Familiale	20 \$	35 \$
Individuel	15 \$	25 \$
Étudiant	10 \$	20 \$
Âge d'or	10 \$	20 \$

Pour plus d'information, composez le (514) 453-7600 ATS. ■

Apprenez les secrets de la RÉUSSITE!

Le premier secret :

"Être au bon endroit au bon moment"



Inscrivez-vous
dès maintenant!

Inscrivez-vous dans un programme d'études qui débouche sur des emplois d'avenir. Chez nous, vous bénéficierez d'une formation collégiale supérieure basée sur la réussite, l'expérience, le savoir et la compétence d'une équipe de professionnels aux qualifications universitaires.

- Actualisation en bureautique 900.62
- Micro-ordinateur général 903.34 (technicien en électronique)
- Programmeur-analyste 903.64
- Techniques en graphisme 900.49
- Formation en entreprise

- Possibilité de prolongation de vos prestations d'assurance-chômage
- Bourses et prêts d'études disponibles
- Service complet d'aide au placement
- Programme de subvention "SPRINT"
- Cours disponibles en français et en anglais

646-4336 ATS
99, Place Charles-Lemoyne
Bureau 100, Longueuil
Longueuil

Institut Demers

383-4336 ATS
10800, rue Lajeunesse
Montréal
Henri-Bourassa

Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1
Tél.: (514) 669-8097 (ATS) / Télécopieur: 687-2529

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-97

Président:
Vice-président:
Secrétaire et directeur
de promotion:

Denis Harrison
Alain Cadieux
Denis Henry

Trésorière:
Directeur des membres:
Directeur des sports:
Directeur:

Johanne St-Gelais
Guy Dubé
Sylvain Goyer
Raymond Guérard





AIMCROIT

EMPLOI - CONSEIL

Michel LEPAGE
Conseiller en emploi-
formateur
AIM CROIT



Évidemment, les médias en général nous donnent de mauvaises nouvelles. On parle de coupures de postes, de coupures dans le budget du gouvernement et combien d'autres problèmes? Cela peut vous affecter, vous inquiéter. Qu'est-ce qui vous touche? Qu'est-ce qui vous affecte? C'est le changement ou le bouleversement de situation. Ce n'est plus sécurisant ni réconfortant. La sécurité d'emploi n'existe plus. C'est une erreur que les gens continuent d'espérer obtenir un emploi permanent, à vie, sans changement. Cela manque de réalisme. Plusieurs sont déçus, et quand la perte d'emploi survient, c'est le choc. Vous avez certainement dans votre entourage une personne à qui cela est arrivé. Comment l'aider? Comment l'encourager?

Je me suis toujours demandé si les personnes sourdes savent ce que c'est que l'encouragement sincère et aidant. L'encouragement, c'est un geste important et sérieux. L'encouragement peut influencer et changer la vie d'une personne. Lorsque quelqu'un est maladroit dans sa manière d'encourager, cela peut être blessant. L'indifférence n'est pas non plus une manière positive d'aider. Ne pas s'occuper de ce que la personne vit isole l'ex-travailleur. Une personne qui a perdu son travail vit de la colère, du découragement, de l'espoir et de l'inquiétude.

Avis de changement

Afin de continuer à bien vous servir, veuillez prendre note que depuis le 1^{er} octobre 1996, la direction de Communication-Québec est sous la gouverne du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

De plus, le réaménagement de la direction régionale de Montréal dans de nouveaux locaux a modifié nos coordonnées comme suit:

Direction régionale de Communication-Québec Montréal
2, complexe Desjardins, Tour Est, 17^e étage
C.P. 691, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B8

Pour nous joindre au téléphone ou par télécopieur:

Administration générale tél.: 873-9659
téléc.: 873-7592

Service de l'information:

Francine Scott	<i>Secrétariat</i>	tél.: 873-7447 téléc.: 873-3511
Marysa Togneri	<i>Agente d'information</i>	tél.: 873-7462
Gaston Gagné	<i>Agent d'information</i>	tél.: 873-9499
Mireille Forest	<i>Technicienne en information</i>	tél.: 873-8219

Notez cependant que le numéro du service téléphonique de renseignements gouvernementaux pour le public demeure le (514) 873-2111, et que celui réservé exclusivement pour les personnes sourdes ou malentendantes possédant un appareil téléscripteur demeure le (ATS) (514) 873-4626. Merci! ■

C'est pourquoi, il est important de l'encourager en démontrant son amour et/ou son amitié. Être capable d'accepter les idées de l'autre, même si elles sont différentes des nôtres, lui accorder du temps pour la rencontrer, la laisser s'exprimer sans lui couper la parole. Éviter de critiquer, de donner des commentaires négatifs, de toujours montrer le côté noir des choses, se plaindre ou se refermer. Vous comprenez bien que les gens présentent deux attitudes, la positive ou la négative. Leurs messages peuvent être agréables ou désagréables.

Avez-vous réfléchi à la manière avec laquelle vous allez réagir face à une personne qui a perdu son emploi? Qu'allez-vous lui dire? Comment allez-vous l'aider?

Votre attitude

Ce qui encourage ou motive la personne

- Établir une relation de confiance
- Poser des questions pour mieux comprendre - sans répondre négativement
- Voir le côté positif de la situation
- Donner des suggestions intéressantes ou donner des conseils pratiques
- Écouter et laisser la personne parler même si vous n'avez pas la même vision
- Préciser ce qu'elle cherche comme emploi
- Ne pas démontrer d'agressivité
- Se concentrer sur la personne, écouter vraiment et activement
- Démontrer de l'intérêt
- Expliquer comment faire une recherche

Ce qui décourage ou démotive la personne

- Montrer votre non-confiance
- Ne pas accorder de temps pour l'écouter - regarder votre montre
- Ne pas se montrer intéressé à ce qu'elle dit
- Voir toujours le côté noir
- Être agressif avec elle
- Parler contre les autres
- Accuser les autres d'être responsables
- Dire que c'est impossible pour elle de réussir
- Partager vos mauvaises expériences
- Éviter de parler des vrais problèmes et des difficultés personnelles
- Fuir les rencontres, se montrer indifférent
- Faire tout pour elle et à sa place

L'équipe et moi vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 1997. En espérant que cette nouvelle année vous apportera santé, bonheur, paix et amitié profonde. ■

MICHEL GRENIER

ROSAIRE GRENIER

(514) 477-1362 voix

(514) 477-0380 ATS

Armoires de Cuisine R.M.

1363, WEST MASCOUCHE, QUÉBEC J7L 2N4

Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Bernard Latour, président
Diane St-Hilaire, vice-présidente
Alain Mercier, trésorier
Line Fréchette, secrétaire

Normand Lapalme, organisateur
Jack Daunais, organisateur-adjoint
Jacques St-Hilaire, directeur
Yvon Fafard, directeur

Activité de loisirs pour l'année 1996-97

7 décembre 1996: Party de Noël
24 mai 1997: 45^e anniversaire de fondation



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4

Belle initiative de l'Association des Sourds de Beauce Inc.

Par **Marcel THIBAudeau**, collaboration spéciale

Le 15 juin dernier, l'ASB présentait à la polyvalente de Saint-Georges-de-Beauce, la pièce de théâtre *Le vacarme du silence* de Charles Bolster, interprétée par la troupe du *Théâtre d'expression visuelle* de Québec.

Près de 200 personnes ont assisté à ce spectacle et, d'après les commentaires reçus, il fut très apprécié, connu un grand succès, mais surtout constitua une belle promotion pour la communauté sourde de la région.

Cette pièce de théâtre fut très bien écrite et son auteur y décrit habilement le vécu des personnes sourdes et la place qui leur est réservée dans une société majoritairement entendante. Les acteurs et préposés aux décors étaient tous des bénévoles très sensibles à la problématique des personnes sourdes.

Le député de Beauce-Nord, le maire de la ville de Saint-Georges, des représentants des services de la santé, de l'OPHQ, des clubs sociaux et de la caisse populaire, le président du Service Régional d'Interprétariat de Québec (SRIQ) et des membres de la presse faisaient partie de l'assistance.

Le président de l'ASB, M. Michel Thibaudeau, agissait comme maître de cérémonie. Il s'est adressé à l'assistance en langage gestuel et ses propos étaient interprétés par M. Claude Trépanier du service d'interprétariat de Québec. Cette façon de faire devant une assistance formée majoritairement de personnes entendantes constituait une première dans la région.

D'autres belles initiatives ont marqué cette soirée. M. Gilles Fortin, qui enseigne la LSQ, a donné un petit cours de signes aux personnes présentes. Ces dernières ont été invitées à «signer» quelques mots. La leçon a bien été comprise puisque toute l'assistance s'est levée à la fin de la représentation et a secoué les mains en guise d'appréciation.



Super-Sourd a réglé bien des problèmes de communication entre Sourds et entendants.



Les signes «théâtre», «expression», «visuelle» et «bienvenue» sont exécutés par les acteurs François Careau et Josée Villeneuve, par l'auteur de la pièce Charles Bolster et par le président de l'Association des Sourds de la Beauce, Michel Thibaudeau.

Il y eut aussi le tirage de deux exemplaires du dictionnaire de la langue des signes québécoises et du *Cri de la mouette*, livre écrit par une Française sourde. Une invitation a été lancée auprès des entendants présents leur suggérant d'exercer des pressions afin que ces deux ouvrages soient disponibles dans les différentes bibliothèques de la région. Il est à noter qu'après le spectacle, M. le député Normand Poulin a demandé qu'on lui fasse parvenir deux exemplaires du dictionnaire de LSQ.

Une réception réunissant les artistes, les collaborateurs et plusieurs personnes sourdes a suivi ainsi que la remise d'un petit cadeau-surprise.

Une conférence de presse s'était tenue quelques semaines avant la représentation, conférence où les représentants de la presse écrite et parlée ont reçu l'information pour ensuite la transmettre. L'information a bien circulé et un journal local a publié un article concernant le spectacle, accompagné d'une photo.

À mon avis, je crois que des démarches devraient être entreprises afin que ce spectacle soit vu par différents milieux, principalement ceux où des intervenants ont à côtoyer des personnes sourdes: services hospitaliers, milieux scolaires, services sociaux et d'emploi, CLSC, club sociaux, etc.

Pour les personnes entendantes, cette pièce est une révélation. Elle offre de l'information que des textes ou des conférences ne pourraient vulgariser aussi efficacement. La pièce contient aussi un message pour les personnes sourdes.

Bravo à tous ceux qui ont travaillé à faire un succès de cette soirée. ■

Clinique Santé en Douce

Francine Simard
Tech. Inf., B.Sc., N.D., P.H.
Membre de l'Ordre
des naturothérapeutes du Québec

Jean-Talon Fabre

**Hypnothérapie
Naturopathie**

- Hypnose
- Massage
- Bilan de Santé
- Digitopuncture
- P.N.L.

L.S.Q.

Sur rendez-vous seulement
Tél.: (514) 279-3224

Association des Sourds de Beauce inc.

12480, 1^{re} Avenue Est, St-Georges-de-Beauce, Qc G5Y 2E1

Tél.: (418) 227-8950 (ATS) / Bureau ouvert: vendredi de 13h00 à 16h00

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Michel Thibaudeau, président
Bertrand Pomerleau, vice-président
Lynda Jacques, secrétaire
Yvon Veilleux, trésorier

Ghislain Boucher, directeur
Denise Dutil, directrice
Alain Gauthier, directeur

Le 6 septembre 1997 - 15^e anniversaire de fondation





Santé-Sourds
naturelle
du Québec

SANTÉ NATURELLE

Marie-Hélène BOULANGER
Naturopathe

Mes chers amis de la santé naturelle,

Le bail pour le bureau que j'occupe actuellement en troisième étage du 65 de Castelnau Ouest prendra fin le 31 décembre 1996 et je ne le renouvelerai pas. Mon bureau déménagera chez moi, à Boisbriand. Pourquoi? parce que les frais constituent une trop grosse dépense comparativement à mes revenus.

Je ne ferme pas, je continuerai de vous servir, mais directement chez moi à Boisbriand. Je peux même effectuer une visite médico-naturopathique à votre domicile.

Le bureau de l'Association Santé-Sourds naturelle du Québec est aussi déménagé à Boisbriand. Les membres continueront tout de même à recevoir les services habituels.

Ne vous gênez donc pas de me téléphoner pour plus d'information ou pour des conseils. Mes numéros jusqu'au 31 décembre sont le (514) 278-3826 ou le (514) 971-0687. Après le premier janvier, vous pourrez composer le (514) 971-0687.

Système urinaire

Dans ce numéro-ci, nous parlerons du système urinaire et de la vessie. C'est ce système qui élimine les déchets et les toxines par le biais de l'urine.

Rein: Il s'occupe de filtrer le sang. Il élimine les toxines, les déchets tout en gardant les vitamines, les nutriments tels que le glucose, les protéines, le gras, etc.

Vessie: C'est un réservoir qui se remplit des déchets et des toxines liquides (urine). Lorsqu'elle est pleine, vous avez envie d'aller à la toilette. Normal hein! Intelligent, le corps se débarrasse des mauvaises toxines et des déchets. Si l'analyse de votre urine contient des traces de protéine, de sang ou de gras, cela indique que vos reins sont malades et qu'ils travaillent mal. Lorsqu'ils sont affaiblis, ils laissent passer des éléments nutritifs dans l'urine. Si cet état de fait continue, les reins s'épuiseront et ne pourront plus faire le travail de filtrage. Il faudra donc les brancher sur une machine de dialyse qui remplacera le travail de filtrage des reins, ce qui n'est pas drôle.

Si, lors des analyses, l'urine contient des leucocytes, cela indique la présence possible d'une infection urinaire, souvent une infection de la vessie et possiblement des reins.

Normalement, l'urine est presque neutre et légèrement acide avec un pH de 6 à 7. Si l'urine est trop acide, soit d'un pH de moins de 6, cela indique que la personne consomme des aliments acides tels que le sucre, la tomate, l'orange, la confiture, les desserts, le chocolat, l'alcool, le boeuf, le porc, etc.

Malheureusement, 95% des personnes ont l'urine acide, parfois trop acide. Cet acide détruit les tissus du corps et cause des problèmes de santé tels que l'arthrite, l'arthrose, le rhumatisme, la sciaticque, la sclérose en plaques, l'artériosclérose, les calculs biliaires, les calculs rénaux, la carie dentaire, la dépression nerveuse, la perte de cheveux, la déminéralisation, les brûlures d'estomac, d'autres brûlures digestives, l'assèchement de la peau, la fragilité des ongles, les crampes, les spasmes, les infections répétitives, le rhume, l'otite, etc.

Pour bien fonctionner, les reins et la vessie ont besoin des vitamines A et C, du magnésium, du cuivre, de l'exercice physique, de l'air pur et des pensées positives.

L'infection urinaire est le premier symptôme du déséquilibre de l'acidité du corps. Pour remédier au problème, il faut rencontrer un naturopathe qui équilibrera le niveau acido-basique du corps ainsi que l'alimentation du patient. ■

Le sous-titrage en temps réel est devenu une réalité chez Waite & associés

Par Claire YELLE, coordonnatrice chez Waite & associés

Il me fait plaisir de vous apprendre que l'émission Panorama est sous-titrée en temps réel depuis le 23 septembre dernier. C'est à la chaîne tfo, la télévision franco-ontarienne, que vous pourrez voir cette émission qui est présentée cinq soirs/semaine de 19 heures à 20 heures en direct et est rediffusée de 23 heures à 24 heures.

Nous avons dû faire installer une antenne parabolique pour avoir accès à cette chaîne de nos bureaux à Montréal. Par contre, ceux qui sont abonnés au câble et qui demeurent en Ontario ou au Nouveau-Brunswick y ont accès. Certaines personnes résidant au Québec, tout dépendant de leur câblodistributeur, reçoivent également tfo.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les télésténotypistes chez Waite & associés ont entrepris la saison automnale. Elles savaient qu'elles pourraient faire profiter les lecteurs de sous-titrage de leur savoir-faire.

Lorsque l'émission est présentée en direct, le texte n'est pas parfait. Par contre, lors de la rediffusion, le texte a été revu et corrigé. En plus, les fichiers textes sont acheminés par courrier électronique chez tfo. Ils seront bientôt sur le réseau Internet.



Comme préparation à chaque jour au sous-titrage de l'émission du soir, tfo fait parvenir de la documentation concernant les sujets des différents reportages, les noms des reporters, ainsi que d'autres détails. Cependant, vu que le contenu des reportages n'y est pas, il y a toujours des mots imprévus tels des noms propres.

L'accès au réseau Internet et la lecture de journaux permettent d'ajouter de nouveaux noms propres au dictionnaire sténo-français. La façon d'intégrer un nouveau nom au dictionnaire sténo se divise en deux étapes. Il faut y trouver la sténo correspondante et l'ajouter au dictionnaire en sténo et en texte. Lors de la prise en temps réel, il faut se souvenir instantanément de la sténo.

Lorsque vous voyez des mots qui devraient avoir la marque du pluriel et qui ne l'ont pas, c'est que la sténotypiste n'aura pas eu le temps d'ajouter en sténo la terminaison adéquate. La prise de notes en temps réel exige de la vitesse, de la précision et un haut niveau de concentration.

Si vous avez des commentaires ou suggestions, n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Il y a quatre façons: le téléphone, le télécopieur, l'ATS (appareil de télécommunications pour Sourds) et le courrier.

Adresse: 10270, avenue de Lorimier, bureau 1
Montréal (Québec) H2B 2H9

Tél.: (514) 388-1888 / Télécopieur: (514) 858-0533
ATS: (514) 858-0530 ■

Ligne de commentaires - Service Relais Bell (SRB)

Par Yvon MANTHA, CQDA

Il est très important de faire part de vos commentaires ou remarques ou d'enregistrer une plainte sur la ligne de commentaires du Service de relais Bell. Suite à votre appel, un responsable vous rappellera dans les plus brefs délais. La ligne de commentaires du SRB, le 1-800-771-6179, est accessible aux usagers vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine. *Faites parvenir le texte de votre imprimante au CQDA* qui vérifiera avec le SRB qu'il a bien été reçu.

N'attendez pas au lendemain. À la moindre plainte ou insatisfaction concernant le SRB, téléphonez. Chaque petit geste de pression peut mener loin... Réagissez! ■

Cinéphoto S enr, et ses services d'activités et de production en photo, en cinéma ainsi qu'en vidéo



Yann-Guénolé LACROIX

Bonjour à tous nos lecteurs et lectrices,

Définition de la gamme de services

Notre stratégie de marketing repose sur les trois éléments-clés que sont les besoins de la clientèle, les contrats et les productions photographiques, cinématographique et de vidéo. De plus, nous offrons des services en langue des signes québécois (LSQ) ainsi qu'en American Sign Language

(ASL) à nos clients sourds.

1. Services de photographie commerciale

Nous retrouvons une gamme variée de services en photographie commerciale: publicité (alimentation, mode, mobilier, illustration, gadgets et autres produits finis à publier), portrait, photo corporative (tableau des employés de la compagnie), photos de reportage et photos destinées aux revues selon les événements et les demandes spécifiques de la clientèle. Le tout peut être réalisé à l'extérieur ou en studio, avec l'équipement nécessaire et les accessoires, pour le format moyen de 6 X 7 ou pour le petit format 35 mm.

Nos services incluent donc l'utilisation du studio, l'éclairage et les caméras.

2. Services de production cinématographiques et vidéo

Nos services de production de films se distinguent de ceux de la photographie. Toutes les productions sont réalisées suivant ces étapes: consultation de projet ou de concept, élaboration du scénario, structure budgétaire, recherche de financement, pré-production, tournage, post-production, distribution aux cinémas en format super 16 mm ou 35 mm et/ou, si nécessaire, distribution vidéographique en format bétacam SP, en format 3/4.

La sensibilité face à la surdité

La force de *Cinéphoto S* provient de sa très bonne connaissance de la culture sourde ainsi que de sa longue et riche



Fusion de quatre centres de réadaptation en déficience physique

L'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec issu de la fusion des centres Cardinal-Villeneuve, François-Charron, Louis-Hébert et de l'Institut des Sourds de Charlesbourg (renommé centre Dominique-Tremblay), a vu ses lettres patentes signées par l'Inspecteur général des institutions financières le 1^{er} octobre 1996. Le nouvel établissement a pour mission d'exploiter un centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience physique, auditive, motrice, visuelle, de la parole ou du langage. Il bénéficie d'un statut universitaire de réadaptation et d'intégration sociale.

L'Institut de réadaptation aura son siège social au 525 du boulevard Hamel à Québec. Toutefois, les services aux usagers continueront d'être offerts dans leurs emplacements actuels.

Source: TANDEM, octobre 1996 ■

expérience de réalisations professionnelles dans les domaines photographiques et cinématographiques. C'est pourquoi *Cinéphoto S* sera en mesure de réaliser tous les futurs produits touchant les problèmes d'identification et de communication entre les mondes des entendants et des sourds et de ce fait, permettra une meilleure compréhension et une vraie sensibilisation du grand public à cause de la représentation visuelle de la surdité par des moyens tels que la photo, le cinéma et la vidéo.

Nous vous ferons part de plus de détails concernant nos services de photographie dans le prochain numéro. Entre temps, n'hésitez pas à nous contacter par ATS au (514) 352-7596 ou au (514) 352-4437. ■

Nouvelles de l'Étape

Par Geneviève ALAIN, agente de placement

Il me fait plaisir de vous présenter une autre personne sourde qui travaille à *L'Étape* depuis janvier dernier à titre de photographe. Il s'agit de Catherine Lamoureux. J'imagine que la plupart d'entre vous la connaissez bien. Pour ceux qui ne la connaîtraient pas, je tiens à vous la présenter.

Catherine est une jeune femme de vingt-sept (27) ans, sourde de naissance, qui s'exprime en signes et aussi avec la voix. Afin que chacun d'entre vous la connaissez mieux, je vais vous expliquer son cheminement et ce qui l'a amenée à devenir photographe pour notre organisme.

Catherine est titulaire d'un diplôme en photolithographie. Elle cherchait un emploi dans ce domaine, mais compte tenu des difficultés rencontrées dans sa recherche d'emploi, elle a demandé l'aide de *L'Étape*. Considérant les réalités du marché du travail et aidée de sa conseillère en main-d'oeuvre, elle a décidé de retourner aux études et de suivre un cours d'infographie. Elle devrait obtenir son diplôme d'études collégiales dans un an.

Entre temps, *L'Étape* avait besoin d'une personne qui connaisse bien la photographie, nous avons donc fait appel aux services de Catherine.

Son travail consiste à aller photographier, en milieu de travail, les personnes qui ont trouvé un emploi grâce aux services fournis par notre organisme. Catherine rencontre chaque lundi Sonya Arsenault, sa conseillère en main-d'oeuvre qui lui remet la liste des clients à photographier durant la semaine.

Elle trouve que photographe est un métier très valorisant parce qu'elle rencontre des clients revalorisés et très heureux d'avoir été aidés dans leur démarche de recherche d'emploi. Elle a remarqué que les clients sont toujours très fiers de leur nouvel emploi et que la majorité d'être eux espèrent le conserver longtemps. Elle en profite pour échanger avec eux et les encourager à persévérer dans leur nouveau travail.

En plus de faire de la photographie, Catherine fait de l'infographie et, assistée de l'ordinateur, développe les divers aspects du matériel publicitaire tels que traitement de l'image, copie informatisée, logiciel, etc.

Catherine est très heureuse de travailler au sein de notre équipe parce que son travail chez nous lui permet de développer son talent, tout en acquérant une belle expérience. Elle affirme que son emploi est très important pour elle parce qu'il lui permet de connaître différents milieux de travail et de se plier aux exigences de différents chefs ou superviseurs de personnel. Selon elle, *L'Étape* lui donne une chance inouïe d'apprendre un peu plus et de vérifier la pertinence de son vieux rêve, celui de devenir photographe, de voyager dans le monde entier et de faire la page couverture de revues et de livres. ■



Association des Sourds de la Mauricie inc.

2850, boul. Royal, C.P. 1383, Trois-Rivières, Qc G9A 5L2 Tél.: 1 (819) 694-0292 (ATS ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Suzanne Rivard, présidente

Annette Gingras, vice-présidente

Dionis Magny, trésorier

Linda Lessard, secrétaire

Richard Gingras, administrateur

Une fin de semaine de camping et de plaisir à Québec

Par **Alain ELMALEH**, collaboration spéciale

Nous, les membres du comité des jeunes du *Centre des loisirs des Sourds de Montréal*, avons organisé une fin de semaine d'activités les 2, 3 et 4 août derniers. Voici donc tout ce qui nous est arrivé d'extraordinaire durant notre voyage de camping.

Nous avons campé à Stoneham. Samedi, nous sommes allés au village des sports de Québec et en fin de journée, nous en sommes tous revenus rouges comme de vrais homards. Ce fut très agréable!

Dimanche, nous en avons profité pour visiter le Vieux-Québec. Soudain, deux extraterrestres se sont approchés de nous afin de nous inviter à aller voir un film au cinéma Imax. C'était là un truc publicitaire bien original!

Pour le souper, Alain Elmaleh et Dominique Lemay avaient prévu une surprise. Puisque nous avons passé la journée au village des sports, nous nous sommes rendus à la Cage aux sports pour souper. Nous étions tous fous de joie!

Puis, nous avons dû quitter Stoneham pour revenir à Montréal. Nous étions tristes de devoir partir. Nous aurions souhaité que tout cela continue. Nous n'oublierons jamais combien nous nous sommes amusés au cours de cette fin de semaine du mois d'août.



Vieux-Québec du Château Frontenac. Premier rang: Mathieu Gareau et Nicolas Leblanc. Second rang: Sylvain Gélinas, Michaël Langevin, Frederico Lemay-Jacinto, Dominique Lemay, Stéphane Gignac. Troisième rang: Alain Elmaleh, Éric Morel, Maxime LeSiège, Alexandre Baker-Dagenais, Mathieu Lepage, Syvanne Cohen, Nancy Viel, Martin Morel, Valérie Lafortune, Jean-François Joly, Pamela Tremblay et Marc Brunel.

Nous souhaitons remercier tout particulièrement M. Robert Brunel, le père de Marc, d'avoir accepté de nous prêter sa voiture. Merci encore! ■



Alain Elmaleh, directeur des jeunes, Michaël Langevin, Mathieu Lepage, Mathieu Gareau, Nicolas Leblanc, Sylvain Gélinas, Stéphane Gignac, Alexandre Baker-Dagenais, trésorier du comité voyage, Éric Morel, Marc Brunel.

Photographe: Alain EL MALEH



Nancy Viel, Pamela Tremblay, secrétaire, Dominique Lemay, responsable du groupe, Maxime LeSiège, Martin Morel, Frederico Lemay-Jacinto, Jean-François Joly, Valérie Lafortune, Syvanne Cohen.



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1996-97

Présidente: Carmen Grisé-Jalbert
Vice-président: Éric Guindon
Secrétaire: Guy Fredette
Trésorier: Gilles Gravel
Directeur des loisirs: Jean-François Joly
Assistant-trésorier: Éric Blanchette

Directeur des sports: Éric Morel
Directrice des membres: Nathalie Gagnon
Directeur des jeunes: Alain Elmaleh
Directeur de la culture: Madeleine Nicodemo
Directeur de l'âge d'or: Réjean Brisebois



Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec

Par **Claude MOREAU**, collaboration spéciale

Élections du conseil d'administration, le 28 septembre 1996

Lors de l'assemblée générale du 28 septembre dernier, s'est tenue l'élection du conseil d'administration pour l'année 1996-1997. Ce conseil est composé du président Benoît Bouchard, de la vice-présidente Manon Brière, du secrétaire Denis Pouliot, du trésorier Richard Dagneault, de l'aide-trésorier André Gosselin, de l'archiviste Claire-Lyne Poirier, des directeurs Lucien Genest, Nicole Racine, Micheline Fiset, Marcel Rouleau et Daniel Gagnon, du conseiller technique et support aux Sourds, Gérard Lapointe.

Louise Fontaine poursuit son travail de rédaction pour la revue *Voir et Signer*. Isabelle Paquet devait faire partie du conseil en tant que secrétaire mais elle n'a pu y participer pour des raisons personnelles. C'est Denis Pouliot qui la remplacera.

Bonne chance au nouveau conseil d'administration pour l'année 1996-1997!

Photographe: **Claire-Lyne POIRIER**



Debout: Louise Fontaine, responsable de *Voir et Signer*, Nicole Racine, directrice, Isabelle Paquet, Gérard Lapointe, conseiller technique et support aux Sourds, Micheline Fiset, directrice, Daniel Gagnon, directeur, Lucien Genest, directeur, Marcel Rouleau, directeur et André Gosselin, aide-trésorier. **Assis:** Claire-Lyne Poirier, archiviste, Denis Pouliot, secrétaire, Manon Brière, vice-présidente, Benoît Bouchard, président et Richard Dagneault, trésorier.

Halloween pour les enfants, le samedi 19 octobre

Cette année, la fête de l'Halloween pour les enfants fut organisée par Maude Lessard. Une assistance composée de trente personnes, dont neuf enfants, s'est bien amusée avec des jeux inventés par Maude. Les jeux de coloration et de ballons ont permis de faire gagner 5 \$ à chaque couple formés de: André Savard et sa fille Charline, Lisa Kelly et sa fille Jessica, Vanessa Murray et Karina Béland, Melissa Kelly et Vanessa Murray, Karine Béland et Laurie Gauthier.

Le concours des trois plus beaux costumes, jugé par Daniel Rouleau, Marcel Rouleau et Réjean D'Astous, fut remporté par Marie-Michèle Belmont, Jessica et Melissa Kelly qui ont remporté 5 \$ chacune. La soirée fut un succès. ■



Association Sportive des Sourds du Québec

4545, Ave., Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale «M», Montréal (Québec) H1V 3R2

23 au 29 mars 1997

19^e Championnat canadien de curling des Sourds à Portage La Prairie, Manitoba

16, 17 et 18 mai 1997

7^e Championnat provincial de Dards des Sourds à Jonquière.

5, 6 et 7 juin 1997

Congrès de l'Association des Sports des Sourds du Canada à Montréal.

Pour information: Tél.: (514) 252-3069 / SRB: 1-800-855-0511



Décès

À Acton Vale, le 15 septembre 1996, est décédée la soeur de Soeur Thérèse Turcot à l'âge de 67 ans.

En Gaspésie, le 18 octobre 1996, est décédé le beau frère de Fernande Lavoie Larouche à l'âge de 40 ans.

À Ville Vanier, le 25 octobre 1996, est décédé à l'âge de 62 ans l'Abbé Émile Bélanger. Il était le frère de André Bélanger (Claudette Milks).

Nos sincères condoléances!

Naissance et baptême

À Sherbrooke, Lara est née le 8 mai 1996, 1^{er} enfant de Evelyne Tremblay (entendante) et Luc Mascolo. Elle a été baptisée le 31 août 1996.

À Longueuil, Sabrina est née le 21 juin 1996 et Kenneth, le 18 août 1994 (2 ans et demi), 2^e et 3^e enfants de Claudine Labranche et Charles Baptist. Ils ont été baptisés le 20 octobre 1996.

Félicitations aux heureux parents!

Messes de Noël et du Jour de l'An pour les sourds:

Le 24 décembre 1996:

Messe de Noël à 20 h (8 h p.m.)
Pas de messe le 25 décembre 1996.

Le 31 décembre 1996:

Veillée du Jour de l'An à 20 h (8 h p.m.)
Pas de messe le 1er janvier 1997.

Endroit:

Chapelle Notre-Dame-du-bon-Conseil,
3700, rue Berri, Montréal.

Venez nombreux. Bienvenue à tous. ■

Visites adaptés au Biodôme de Montréal

Par Yvon MANTHA, collaboration spéciale

Au Biodôme, toutes les activités éducatives peuvent être adaptées à des groupes ou individus ayant des besoins spéciaux. Les précisions apportées au moment de la réservation et un contact préalable avec l'animateur qui accueillera le groupe permettent de transformer cette visite en un moment inoubliable. Le programme annuel de visites éducatives (PAVÉ) est un programme de plusieurs visites spécialement adapté au rythme des jeunes et à leurs besoins spécifiques.

Interprétation en LSQ

Un interprète en langue signée accompagne un ou des élèves avec un handicap auditif? Il est bienvenu dans le programme d'animation. Toutefois, pourquoi ne pas profiter aussi des services de l'animatrice du Biodôme qui connaît la langue signée du Québec (LSQ)? Les jeunes du primaire seront ravis de parler de nature avec elle... sans intermédiaire.

Pour terminer la visite, rien de mieux que le visionnement du film «Nature, on tourne!» au Carrefour de l'environnement qui est sous-titré pour les malentendants.

Handicapés visuels

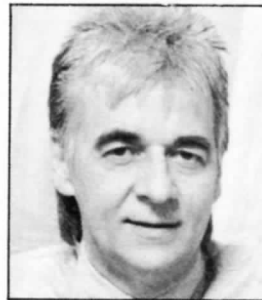
Est-ce possible de sentir l'eau de mer du golf Saint-Laurent à Montréal, de toucher et connaître certains êtres vivants qui habitent ces eaux salées? Peut-on ressentir la chaleur et l'humidité d'une forêt tropicale du Brésil, entendre ses sons, humer ses odeurs particulières? Au Biodôme, oui!

Venez vivre deux aventures spécialement conçues pour apprécier la nature les yeux fermés. La salle de découverte Naturalia offre aux jeunes du primaire la possibilité de toucher et de manipuler certaines pièces de la collection. On y présente, sur demande, une animation pour les personnes handicapées visuelles.

Il faut réserver tôt puisque les places sont limitées. Il suffit de communiquer avec Mme Manon Curadeau, éducatrice et animatrice, en composant le (514) 868-3056, par télécopieur au (514) 868-3006 ou par télécopieur au (514) 868-3096.

Le Biodôme de Montréal est situé au 4777, ave. Pierre-de-Coubertin à Montréal. ■

CONCENTREZ SUR UNE IDÉE



Jacques DUFRESNE
Agent d'information de l'A.S.L.

La pensée positive

Bonjour à tous,

Si vous avez recours à cette pensée, elle vous révélera la puissance qui est en vous et vous mènera sur la route de la richesse, du bonheur, du parfait équilibre, de la liberté et de la paix de l'esprit.

Maintenant que vous êtes convaincus de l'existence de votre

puissance, je vous suggère un *Plan d'action de soixante secondes*.

La pensée positive et votre avenir

Tout le monde est comme vous. Vos capacités modernes, actualisées se forment, roulent et engendrent votre capacité d'avenir. Comme disait Albert Einstein: «Vous êtes ce que vous pensez à coeur de jour». Changez vos pensées actuelles et vous changerez toute votre vie. Vous pouvez maîtriser la pensée positive qui est en vous et de là, maîtriser vos expériences de vie. Vous pouvez vraiment réaliser les souhaits les plus chers à votre coeur.

Vous êtes en mouvement tout comme les pensées, les images, les idées, les rêves qui sont en continuel mouvement. Votre condition d'être humain change sans cesse selon votre schéma habituel de penser. C'est grâce à votre pensée consciente et inconsciente que vous engendrez vos succès et vos échecs, votre richesse ou votre pauvreté, votre santé ou vos maladies, votre quiétude ou vos problèmes. Le calcul qui se fait dans le subconscient, c'est le subconscient.

Chacune de vos pensées, bonnes ou mauvaises, qui est acceptée dans votre conscient s'implante dans votre subconscient et produit des connaissances. Voilà pourquoi vous êtes maîtres de votre avenir. ■



Huguette Caron

Interprète gestuelle

Tél.: (514) 227-5177

Tél.: (514) 765-0823



Bientôt 20 ans!
à votre service

Service d'intégration professionnelle
pour personnes handicapées

801, rue Sherbrooke est, suite 802
Montréal, Québec
H2L 1K7

Téléphone : Voix (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126
Télécopieur : (514) 527-1028

Administré par
L'Association
LA BOURGADE inc



**28^e TOURNOI ANNUEL DE
L'ASSOCIATION DES GOLFEURS
SOURDS DU QUÉBEC**

**Toute une leçon des
jeunes joueurs**

Par Alain TURPIN, secrétaire

Le vingt-huitième (28) tournoi annuel de l'AGSQ a eu lieu sur le parcours *Le Versant* à Terrebonne les samedi et dimanche 7 et 8 septembre derniers. Une quarantaine de personnes y ont assisté et avaient le choix de participer à la compétition de deux jours, à la ronde de plaisir ou à la ronde sur le «Par 3».

Samedi, c'est Pierre Bérubé qui a remporté les honneurs avec un pointage de 67. Il était suivi de près par Bernard LeSiège et Monique Lefebvre, la patronne du défi sportif, qui occupaient la seconde et troisième place avec un pointage respectif de 71 et 72.

Dans la catégorie «Compétition», quatorze golfeurs ont défié la pluie et le froid de Dame Nature qui s'est fait un malin plaisir de rire d'eux le dimanche lors de la ronde finale. Ce sont les jeunes qui se sont imposés devant les vétérans. En effet, cinq jeunes âgés dans la vingtaine se sont accaparés de cinq des six premières places. Le jeune Eric Trahan a accumulé des pointages de 63 et 76 pour un combiné de 139, devançant de seulement trois coups Alain Cadieux, un autre jeune.

Soulignons également la ronde de samedi dans la catégorie «Brut», ronde remportée majestueusement par Alain Turpin avec un pointage de 76. Du côté «Par 3», c'est Ginette Gingras qui a remporté la victoire avec un pointage de 73, enlevant la victoire à Lise Turbide qui s'est contentée de sa performance de 84 coups. Quant à Denise Gonthier, elle nous a offert toute une leçon de «putting» avec ses trente-cinq (35) coups roulés.

Le conseil d'administration de l'AGSQ a eu le plaisir de remettre le trophée perpétuel du «Meilleur esprit sportif» à Rémi Maltais qui a démontré beaucoup de curiosité concernant l'étiquette du golf - règlements, techniques, etc.

Pour terminer, l'AGSQ souhaite remercier la *Fondation des Sourds de Québec* pour leur générosité et leur don ainsi que les organisateurs du tournoi, Pierre LeSiège, Denise Gonthier et Lina Giguère et tous les golfeurs participants.

Au plaisir de se revoir le 13 septembre 1997 au club de golf «Le Cardinal».

Classement cumulatif A-B-C

Champion brut	Alain Turpin	76		
Rang	Joueur	Total brut	Total net	
1	Trahan, Éric	229	139	
2	Cadieux, Alain	207	142	
3	Larose, Claude	236	148	
4	Brault, Sylvain	186	152	
5	Landreville, Benoît	241	156	
6	Turpin, Alain	175	157	
7	Lajoie, Serge	193	162	
8	Turbide, Yves	202	170	
9	Maltais, Rémi	239	171	
10	Nadeau, Réjean	207	171	
11	Gonthier, Pierre	219	179	
12	Bazinet, Marcel	262	182	
13	Lafosse, Julien	278	183	
14	Boucher, Gilles	243	185	

Résultats - Par 3

Gingras, Ginette	73	DeRoy, Lyne	109
Turbide, Lise	84	Boucher, Guylaine	113
Gonthier, Denise	97	Guindon, Éric	116
Chevalier, André	103	Juteau, Gisèle	118
Giguère, Line	104	Bell, Donna	129
Routhier, Thérèse	109	Melançon, Claire	132



Tous les participants de la compétition «Par 3».



Rémi Maltais reçoit le trophée perpétuel du «Meilleur esprit sportif».
Photos: Denise GONTHIER



Le secrétaire de l'AGSQ a joué l'une de ses meilleures parties de golf, ramenant une carte de 76.



Éric Trahan, le meilleur joueur de la compétition avec un pointage total de 139.

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue — Richard Lamoureux
Claudette Hogue — Yves Potvin
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, (Québec) H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357
Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE



**CLINIQUE
DENTAIRE**

Dr Rosa De Frutos Garcia

CHIRURGIENS DENTISTES depuis 14 ans
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur: (514) 721-2416



CHASSE & PÊCHE



Avec **Jacques VADEBONCOEUR**

Photos: **Jacques VADEBONCOEUR**

Me voilà de retour! Et cette fois-ci, ma chronique vous montrera de nouveaux visages.

Les belles captures

- Suite au tirage au sort qui a permis à des pêcheurs de séjourner, du 18 au 21 juin dernier, à la Réserve faunique du parc les Grands Jardins de Charlevoix, André «Lion» Weir a pris une belle truite mouchetée de quatre (4) livres.
- Cet été, Jeff Slutsken a capturé un brochet de dix-sept (17) livres et demie au Réservoir Gouin.
- Au mois d'août dernier, soit du 23 au 26, j'ai eu l'occasion d'aller pêcher à la réserve faunique de Portneuf en compagnie de Gaétano Abbruzzese, Sylvain Brault, Aurèle Fortin, Bernard LeSiège, et Paolo Mignano. Croyez-le ou non, nous nous sommes mesurés au dynamique maskinongé qui sera d'ailleurs mangé au cours des prochains numéros où j'apporterai un peu plus de détails sur notre capture.
- Au cours de la même période, soit les 25 et 26 août derniers, Marc Bonin, Guy Dubé, Luc Gareau et Stéphane Pothier sont allés au lac Ontario et ont fait de belles prises de truite arc-en-ciel.
- Lors de la période de la chasse à l'original, Louis Dionne, Rolland Léger, Pierre Simard et moi-même n'avons pas été chanceux avec la météo. Mère Nature a décidé de nous donner un temps de canard accompagné de fortes pluie et de vent et même d'un matin avec deux pouces de neige! Tout cela s'est déroulé au Réservoir Gouin.

• Veuillez prendre note qu'au moment où ces lignes sont écrites, Michaël Diraddo est déjà à la chasse au chevreuil. ■



Les quatre mousquetaires après une belle journée de pêche au lac Ontario. De gauche à droite: Marc Bonin, Stéphane Pothier, Luc Gareau et Guy Dubé.



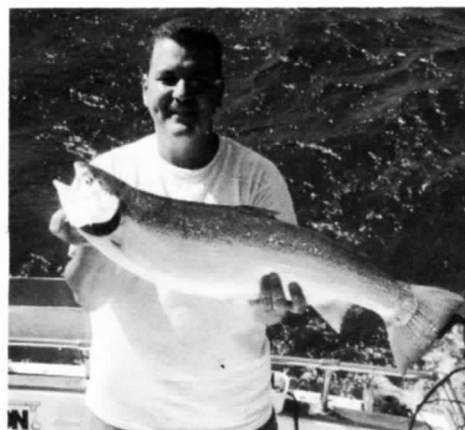
George Krog, Daniel Péladeau, Jean-Louis Leboeuf en compagnie d'André Weir au parc Grands Jardins lors de la prise d'une truite de quatre (4) livres et vingt-deux (22) pouces et demi de long.



En compagnie du guide Richard Blais, Guy Dubé pose fièrement avec sa prise de dix-neuf (19) livres.



Jeff Slutsken avec son brochet de dix-sept (17) livres et demie et de quarante-deux (42) pouces.



Une truite arc-en-ciel de 13 livres pour Marc Bonin.



André Weir au parc Grands Jardins de Charlevoix, du 18 au 21 juin 1996, exhibe sa truite de quatre (4) livres et vingt-deux (22) pouces et demi.

FÉDÉRATION DE LA RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DU QUÉBEC



**Institut
Raymond-
Dewar**

**Centre de réadaptation spécialisé en
surdité et en communication**

Régions de Montréal, Laval et Longueuil

3600, rue Berri
Montréal, Qc H2L 4G9

Tél.: (514) **284-2214**, poste 3273 (VOIX)

(514) **284-3747** (ATS)

(514) **284-2581** (Clientèle)

Télé.: (514) **284-0699 / 284-5086**

*0-4 ans / 4-12 ans / 12- 21 ans / 21-65 ans /
65 et plus / sourde-aveugle tout âge.*



**Institut des Sourds
de Charlesbourg inc.**

Région de Québec

775, rue Saint-Viateur
Charlesbourg, Qc G2L 2S2

Tél.: (418) **623-9801** (VOIX)

(418) **623-7377** (ATS)

*0-99 ans avec déficience auditive permanente et
significative (presbycusie, acouphènes, surdité professionnelle,
surdi-cécité, implant cochléaire, surdité congénitale).*



Région de l'Outaouais

325, rue Laramée
Hull, Qc J8Y 3A4

Tél.: (819) **777-6261** (VOIX)

(819) **777-0701** (ATS)

Clientèle de tout âge



**Maison
Rouyn-
Noranda**

Abitibi - Témiscamingue

C.P. 1055

Rouyn-Noranda, Qc J9X 5C8

Tél.: (819) **762-6592** (VOIX)

*Déficience physique, motrice, sensorielle, jeunes en difficulté d'adaptation,
autisme (points de services: Amos, La Sarre, Ville-Marie, Val-d'Or).*



**Centre de réadaptation
Estrie inc.**

Estrie

1930, rue King Ouest
Sherbrooke, Qc J1J 2E2

Tél.: (819) **346-8411** (VOIX et ATS)

*Enfants, adolescents, adultes francophones ou anglophones ayant une
déficience auditive congénitale ou acquise, à caractère permanent
(points de services: Asbestos, Lac-Mégantic, Windsor, East Angus).*



**Centre de réadaptation
Le Bouclier**

Laurentides et Lanaudière

260, rue Lavaltrie sud
Joliette, Qc J6E 5X7

Tél.: (514) **755-2741** (VOIX)

0 - 7 ans (points de services: Joliette, Repentigny, St-Jérôme, Ste-Agathe).

**Services montréalais de
réadaptation**

Montréal

10, rue St-Hubert
Granby, Qc J2G 5L9

Tél.: (514) **777-4641** (VOIX)

*Priorisation aux enfants âgés entre 0 et 5 ans présentant soit une
déficience motrice, auditive ou des troubles de la parole et du langage
(points de services: Valleyfield, St-Hyacinthe).*



**Centre de
réadaptation
L'InterAction
(Hôpital de Mont-Joli)**

Bas St-Laurent,
Gaspésie et
Îles-de-la-Madeleine

800, avenue du Sanatorium
Mont-Joli, Qc G5H 3L6

Tél.: (418) **775-7261** (VOIX/ATS)

Clientèle: de tout âge (point de services: Rivière-du-Loup)

LES YEUX POUR ENTENDRE.



LES MAINS POUR LE DIRE.

Pouvoir communiquer, c'est d'abord et avant tout avoir la possibilité de dire et la faculté d'entendre.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada a créé le *Service de relais Bell* (SRB). À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut être établie entre une personne entendant et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le *Service de relais Bell*.

Personnes sourdes: 711 ou 1 800 363-6511

Personnes entendantes: 1 800 855-0511

